

L'Algérie renforce son dispositif de prévention

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D INFORMATION //MARDI 05 Août 2025//N° 1131// PRIX 20DA

Selon des fuites relayées par les médias israéliens

Netanyahou décide de l'occupation totale de la bande de Gaza

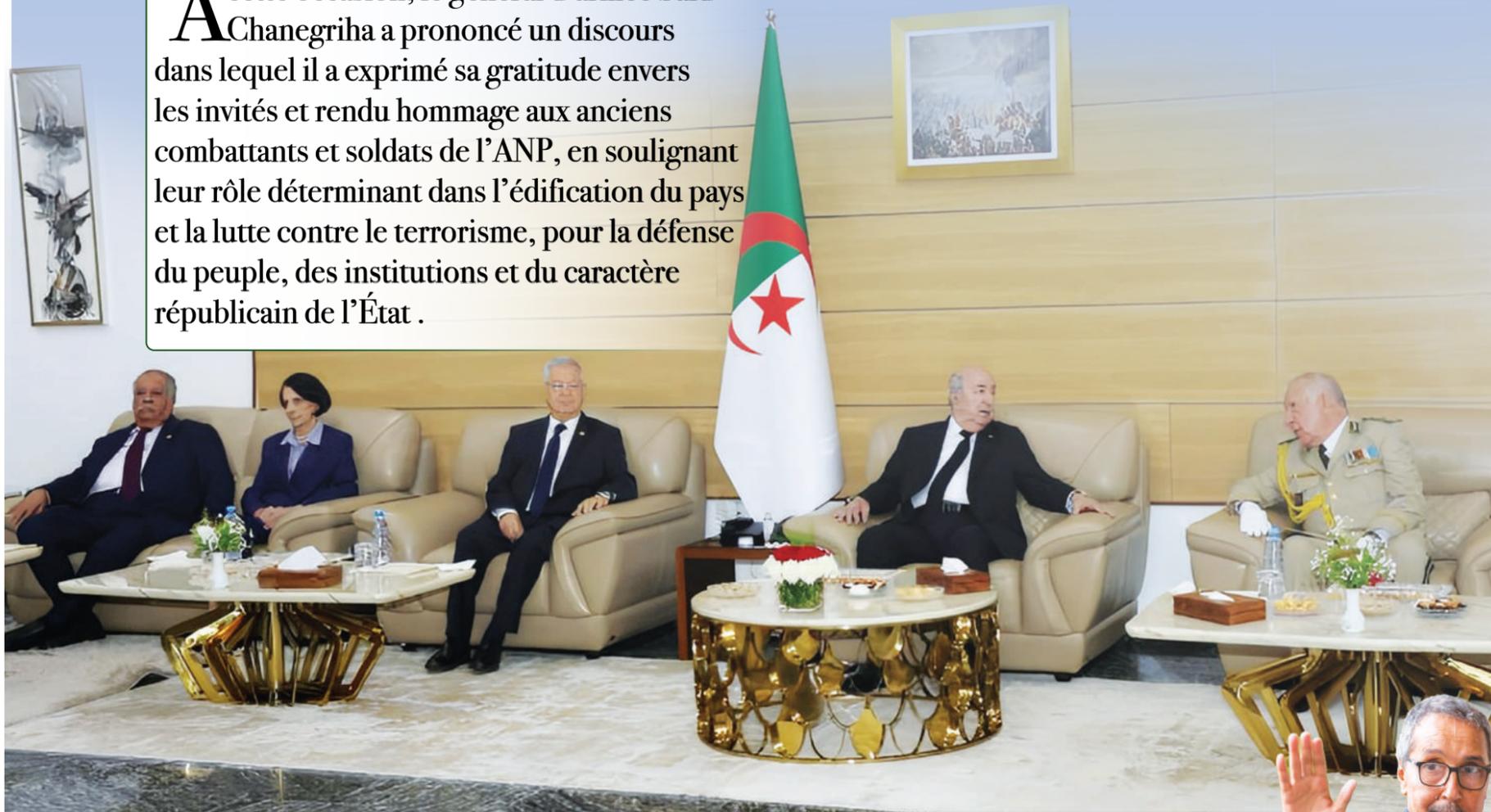
P-04

À l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'ANP

P-02

Le chef de l'Etat rend hommage aux retraités de l'Armée et aux familles des martyrs du devoir national

À cette occasion, le général d'armée Saïd Chanegriha a prononcé un discours dans lequel il a exprimé sa gratitude envers les invités et rendu hommage aux anciens combattants et soldats de l'ANP, en soulignant leur rôle déterminant dans l'édification du pays et la lutte contre le terrorisme, pour la défense du peuple, des institutions et du caractère républicain de l'État.



P-04 Khatri Addouh Khatri, ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique :

« Notre droit à l'indépendance ne sera jamais bradé »



Relations algéro-espagnoles
Détente diplomatique et relance économique

P-02



Des Algériens menacés d'expulsion en France

Retailleau à visage découvert

Des Algériens établis en France depuis des années sont de plus en plus visés par des mesures d'expulsion. Cela illustre une politique délibérée des autorités françaises, menée sous l'égide du ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau. Cette stratégie, qui cible principalement les ressortissants non européens, s'inscrit dans un climat de tensions persistantes entre Paris et Alger.



P-03

À l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'ANP

Le chef de l'État rend hommage aux retraités de l'Armée et aux familles des martyrs du devoir national

■ Youne B.

À l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'Armée nationale populaire, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a honoré hier, les retraités de l'Armée nationale populaire issus des rangs de l'Armée de libération nationale, ainsi que les familles des martyrs du devoir national, les blessés de guerre et les grands invalides dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Cette cérémonie s'est déroulée dans le cadre des festivités marquant la Journée nationale de l'Armée nationale populaire, célébrée chaque année le 4 août, selon un communiqué de la Présidence de la République. Le président Tebboune a ensuite pris une photo souvenir avec les retraités de l'ANP issus de l'ALN, les familles des martyrs du devoir national, ainsi que les blessés et grands blessés de l'Armée nationale populaire engagés dans la lutte antiterroriste. Le président de la République était arrivé un peu plus tôt au Cercle national de l'Armée à Ager, où il a été accueilli par le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale, le général d'Armée Saïd Chanegriha. À cette occasion, le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, a prononcé un discours dans lequel il a, dès l'entame, salué la présence du président de la République, chef suprême des Forces armées,

À l'occasion de la Journée nationale de l'Armée nationale populaire, le président Abdelmadjid Tebboune a rendu hommage aux retraités de l'ANP issus de l'ALN, ainsi qu'aux familles des martyrs du devoir national, aux blessés de guerre et aux grands invalides de la lutte antiterroriste.



ministre de la Défense nationale, et l'a remercié pour avoir bien voulu présider cette cérémonie de distinction. Il a déclaré : « C'est pour moi un grand honneur, en cette occasion particulière, d'adresser à Votre Excellence, Monsieur le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, les plus sincères salutations, ainsi que les marques les plus élevées de gratitude et de reconnaissance pour votre présence parmi nous aujourd'hui, à l'occasion des festivités commémorant la Journée nationale de l'Armée nationale populaire, que vous avez instituée en 2022, en hommage et en reconnaissance aux valeureux enfants de l'Algérie, cadres et soldats de notre vaillante armée, héritiers des martyrs et des moudjahidine de l'Armée de libération nationale. ». Et d'ajouter : « Je tiens également à adresser mes salutations et mes remerciements les plus sincères à nos honorables invités, chacun selon son titre et son rang, pour avoir répondu à l'invitation à assister à cette cérémonie de distinction, organisée en l'honneur des héros de l'Algérie indépendante. Ces derniers ont fortement contribué à la phase de construction et d'édification du pays, et ont affronté, avec détermination et courage, aux côtés des fidèles fils de la nation, le projet obscurantiste visant à détruire le pays. Ils ont fait face au fléau du terrorisme barbare, protégé le peuple et les institutions de l'État, et préservé le caractère républicain et démocratique de l'État algérien éternel. »

Relations algéro-espagnoles

Détente diplomatique et relance économique

■ Merouane Korso

La période de crise politique entre l'Algérie et l'Espagne semble derrière nous. Après la crise diplomatique de 2022, lorsque les Espagnols, sinon le gouvernement socialiste de Pedro Sanchez, avaient détérioré des relations apaisées entre Alger et Madrid en soutenant le pseudo-plan d'autonomie au Sahara occidental proposé par le Makhzen marocain, les relations entre les deux pays méditerranéens semblent de nouveau se calmer et retourner à la case précédente, les deux pays étant de nouveau sur la même longueur d'onde politique sur les conflits régionaux, en particulier la question de l'autodétermination au Sahara occidental, d'ailleurs âprement défendue par les milieux progressistes espagnols. Alger a, entretemps, gagné sa bataille diplomatique contre Madrid. C'est au mois de juillet dernier que les relations entre les deux pays sont redevenues plus apaisées à l'occasion de la Conférence internationale sur le financement du développement, qui s'est tenue à Séville, en Andalousie. C'est ainsi que le Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, avait manifesté la volonté de son pays de renforcer ses relations avec l'Algérie. La déclaration du responsable espagnol a été faite à l'issue de sa première rencontre, depuis 2022, avec son homologue algérien, Nadir Larbaoui, en marge des travaux de la 4^e Conférence internationale sur le financement du développement. Pedro Sanchez a souligné « sa volonté

d'œuvrer de concert au renforcement des relations bilatérales dans divers domaines, en particulier dans la conjoncture internationale actuelle », selon un communiqué du Premier ministre. Selon la même source, Sanchez « a chargé son homologue algérien de transmettre ses salutations au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le remerciant d'avoir honoré l'invitation à participer à cette conférence à un haut niveau ». En outre, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, avait été reçu, rappelle-t-on, par le roi d'Espagne Felipe VI. Les rencontres de haut niveau entre l'Algérie et l'Espagne n'ont pas eu lieu depuis deux ans, soit depuis le début de la crise diplomatique entre les deux pays en juin 2022. Cette crise diplomatique entre Alger et Madrid, née en 2022 du fait de la position espagnole sur le Sahara occidental contraire aux résolutions de l'ONU, a duré jusqu'au mois de novembre 2023. À Alger, on a cependant relevé que le gouvernement espagnol « a reconsidéré sa position concernant le Sahara occidental », avec la nomination d'un nouvel ambassadeur à Madrid. Et, en janvier 2024, la suspension des opérations commerciales a été levée pour les importations d'intrants agricoles espagnols, puis pour la viande rouge importée à partir de ce pays. Le débloccage total des relations commerciales entre les deux pays est intervenu en novembre 2024, car, dans une note datant du 6 novembre 2024, la

Banque d'Algérie a demandé aux banques et établissements financiers de traiter toutes les opérations commerciales de et vers l'Espagne. Un bol d'air pour les relations commerciales entre les deux pays, mais surtout pour les opérateurs espagnols. À partir de janvier et jusqu'à fin mai dernier, les exportations espagnoles vers l'Algérie ont ainsi bondi de 162 % par rapport à la même période en 2024, selon les chiffres officiels du commerce extérieur espagnol. Avec 900 millions d'euros de chiffre d'affaires sur ces cinq mois, les échanges se rapprochent des niveaux d'avant la crise diplomatique de 2022, née des mesures de rétorsion prises par Alger après le virage du gouvernement de Pedro Sanchez sur la question du Sahara occidental, note par ailleurs le journal espagnol El Independiente, qui illustre ce regain par le cas de l'industrie de la céramique, particulièrement pénalisée par la crise. Entre janvier et février 2025, les exportations espagnoles de céramiques ont atteint 17,8 millions d'euros, contre 19 millions pour l'Italie et 9,5 millions pour la Turquie. « L'Espagne tente de récupérer sa position en Algérie après le virage sur le Sahara, tandis que l'Italie consolide son avantage », notait de son côté le 2 août 2025 El Español. Pour étayer son propos, le quotidien cite Alfonso Tapia, PDG du cabinet de conseil Omnicrea : « Dans tous les ports — Barcelone, Valence, Algésiras, Carthagène — et dans presque toutes les communautés autonomes,

on est passé de zéro, c'est-à-dire de rien, à beaucoup. Les transactions augmentent dans tous les domaines, en particulier les produits semi-finis, l'industrie, les produits chimiques, les émaux, les matières premières et les machines. » « L'Espagne rétablit ses échanges commerciaux avec l'Algérie en un temps record », titrait récemment « El Independiente ». Le regain de vitalité commerciale entre Alger et Madrid est par ailleurs comparé aux relations politiques et commerciales excellentes entre Rome et Alger par la presse espagnole, qui souligne que le plan Mattei, lancé par Rome, prévoit 5,5 milliards d'euros d'investissements en Afrique dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture, de la formation et de la santé, avec une stratégie assumée de « gagnant-gagnant » pour se distinguer de l'héritage colonial français. Si l'offensive de Giorgia Meloni en Algérie suscite en France des réactions parfois acrimonieuses — certains médias parlant de « quasi-trahison » envers Paris —, la presse espagnole l'observe avec prudence, mais sans hostilité. La progression des relations entre Alger et Rome est généralement perçue comme ne se faisant pas « contre » l'Espagne. Le retour aux bonnes relations entre Alger et Madrid a été en fait acté au mois de juillet dernier avec la présence au plus haut niveau politique de représentants de l'Algérie à la conférence internationale sur le financement du développement de Séville.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

« POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À :
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

Des Algériens menacés d'expulsion en France

Retailleau à visage découvert

Sous couvert de lutte contre l'immigration irrégulière, les autorités françaises multiplient les mesures d'éloignement visant des ressortissants algériens établis de longue date

■ Aïda Mouni

Assignations à résidence, refus de titres de séjour, expulsions sur fond de contentieux conjugal ou administratif : derrière chaque dossier, une trajectoire brisée, dans un contexte de durcissement politique et de remise en cause de l'accord franco-algérien de 1968.

Les récits de ressortissants algériens résidant en France depuis des années, qui se retrouvent sous le coup de mesures d'expulsion du territoire, montrent qu'il ne s'agit pas de cas isolés, mais bien de la traduction d'une orientation politique impulsée par les autorités françaises sous la houlette du ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, visant les ressortissants étrangers non européens, parmi lesquels les Algériens, victimes des tensions politiques persistantes entre les deux pays. La presse française, notamment régionale, regorge d'histoires relatant les difficultés rencontrées par des étrangers menacés d'expulsion. Il y a quelques jours, un journal français a ainsi publié l'histoire d'un jeune Algérien arrivé en France à l'âge de quatre ans avec sa famille. Au lieu d'obtenir le renouvellement de son titre de séjour, il s'est vu notifier une obligation de quitter le territoire français (OQTF) et est désormais assigné à résidence, ce qui l'a contraint à perdre son emploi. Dans un autre cas, un ressortissant algérien est menacé d'expulsion à la suite d'une plainte déposée par son épouse pour violences conjugales. Cette plainte l'a confronté à la rigueur de la législation française en matière de violences domestiques, les autorités estimant qu'une personne condamnée peut représenter un danger pour la société.

Selon Yacine Bouzidi, respon-

sable de l'Association des étudiants et cadres algériens en France, interrogé il y a quelques mois par la chaîne d'information France Info, de nombreux étudiants se plaignent de la lenteur du traitement de leurs demandes de titre de séjour.

Les chiffres communiqués par le ministère de l'Intérieur français révèlent une baisse du nombre de premières cartes de séjour délivrées aux ressortissants du Maghreb, avec une diminution de 8,5 % pour les Algériens, sur fond de crise politique entre Alger et Paris. Les Algériens rencontrent par ailleurs de plus en plus de difficultés au niveau des préfectures, selon plusieurs médias.

D'après des témoignages de migrants installés depuis longtemps, les facilités et privilèges dont ils bénéficiaient par le passé sont progressivement supprimés. La suppression du guichet dédié en est un exemple, et leur traitement n'est désormais plus différencié de celui des autres ressortissants non-européens lors des renouvellements de documents, en dépit de l'existence de l'Accord de 1968, aujourd'hui vidé de sa substance.

Une partie des anciens immigrés algériens rejette la responsabilité de cette dégradation sur la nouvelle génération de migrants, notamment les sans-papiers, qu'ils accusent d'avoir perturbé leur quotidien en France par l'implication de certains dans des activités illégales, incitant les autorités françaises à durcir leur politique migratoire.

Appuyées par le Parlement, les autorités françaises ont adopté une série de lois et de circulaires visant à restreindre

les droits des étrangers. La dernière en date interdit le mariage aux migrants en situation irrégulière, tandis que la circulaire Retailleau appelle les préfets à renforcer les restrictions en matière de régularisation.

Dans certains cas toutefois, la justice française tranche en faveur des personnes frappées par un refus de séjour ou une mesure d'éloignement. Ce fut le cas d'une étudiante visée par une OQTF au lieu du renouvellement de sa carte, mais dont l'expulsion a été suspendue par la justice. Celle-ci a estimé que la décision préfectorale contre-

venait à l'Accord franco-algérien de 1968 ainsi qu'à la Convention européenne des droits de l'homme, lui permettant ainsi de rester en France jusqu'au jugement final. L'Accord de 1968 constitue une cible privilégiée du gouvernement français, de la droite et

d'une partie des soutiens du président Emmanuel Macron. Le Parlement français prévoit de rouvrir le débat sur son abrogation lors de sa prochaine session, malgré un précédent échec porté par Les Républicains avant l'arrivée de Retailleau à leur tête.

Retailleau ne cache pas son souhait de mettre fin à cet accord. Il a réaffirmé sa position il y a deux semaines en déclarant : « Je suis tout à fait favorable à la suppression de l'Accord de 1968, car il accorde aux Algériens des privilèges qui ne sont plus justifiés ».



Toute honte bue

La France, blessée dans son orgueil colonialiste nourri de relents racistes, s'emploie désormais à jouer le rôle de principal parrain du terrorisme visant l'Algérie. Ce n'est certainement pas Le Monde, un média proche de la Direction générale de la Sécurité extérieure (DGSE) et du ministère des Affaires étrangères (Quai d'Orsay), qui viendra soutenir le contraire. Dans une nouvelle illustration de cette posture hostile, Le Monde a récemment encensé l'organisation terroriste « MAK », responsable d'actes criminels ayant coûté la vie à des dizaines de victimes lors des incendies criminels et terroristes qui ont ravagé plusieurs wilayas du pays à l'été 2021. Par ailleurs, il n'est pas anodin que la France refuse d'honorer ses engagements judiciaires avec l'Algérie, notamment en

ce qui concerne l'extradition des membres des groupes terroristes MAK et Rachad, recherchés par la justice algérienne pour leur implication avérée dans des actes de terrorisme sur le sol national. Aujourd'hui, la France agit à visage découvert, comme en témoigne l'implication de ses services de renseignement (DGSE) dans une campagne de recrutement d'anciens terroristes en Algérie, dans le but manifeste de semer le trouble et de déstabiliser le pays. À l'instar de Mohamed Amine Issaoui, 35 ans, qui a témoigné en décembre dernier sur la chaîne algérienne internationale AL24. Une manœuvre machiavélique brillamment contrecarrée par les services de sécurité algériens. Désormais, tous les moyens semblent justifiés aux yeux de ceux qui continuent de nourrir

la nostalgie de l'Algérie coloniale pour assouvir leur haine viscérale et leur ressentiment profond envers notre pays. La sortie maladroite du journal Le Monde, encensant une organisation terroriste inféodée à des criminels sionistes, à des relais marocains et à certains cercles français réactionnaires, survient alors que l'Algérie s'impose avec éclat sur la scène internationale, portée par le dynamisme retrouvé de sa diplomatie. Les grands médias français, déboussolés après avoir perdu toute crédibilité dans l'affaire de l'agent sioniste et néocolonial Boualem Sansal, continuent de véhiculer des mensonges sur une prétendue « isolation » de l'Algérie. Mais ils digèrent mal de voir le pays des martyrs tisser des partenariats stratégiques solides avec des nations plus fiables telles que

l'Italie, la Russie, la Chine, les États-Unis, et prochainement l'Allemagne. Des partenaires qui considèrent l'Algérie, dans le respect mutuel de la souveraineté, comme une puissance régionale sérieuse, œuvrant pour la paix, le développement et le bien-être de son peuple. L'Algérie n'est plus cette source exploitée à volonté par certains cercles en France. Le soutien de Paris aux organisations terroristes MAK et Rachad ne saurait compromettre ni la stabilité du pays, ni sa volonté résolue de progresser. Fidèle à ses principes, l'Algérie poursuivra son engagement en faveur des causes justes, notamment celles de la Palestine et du Sahara occidental, tout en développant des partenariats équilibrés et mutuellement bénéfiques avec des nations tierces.

Y. B.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

■ Aïda Mouni

Bruno Retailleau, l'homme qui attise les tensions

Son obsession ? L'Algérie. Son instrument ? Le marteau sécuritaire. Son projet ? Réécrire la politique migratoire à travers un prisme anxigène, où l'étranger (surtout s'il est algérien) devient par défaut suspect, et l'exception diplomatique, une hérésie à abattre. L'accord franco-algérien de 1968, qui régit le statut particulier des Algériens en France, est désormais dans sa ligne de mire. « Je suis tout à fait favorable à sa suppression », martèle-t-il, au nom d'une égalité à géométrie variable, qui ne s'embarrasse ni du contexte historique ni des obligations internationales. Dans sa bouche, les « privilèges injustifiés » deviennent des griefs à effacer à coup de lois d'exception, de circulaires ciblées, et d'un zèle administratif qui transforme le séjour d'un étudiant, d'un père de famille ou d'un travailleur installé depuis deux décennies en une épreuve kafkaïenne. Le cas de ce jeune Algérien, arrivé enfant et aujourd'hui assigné à résidence après le refus de son titre de séjour, n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. Les témoignages se multiplient, les recours aussi. La justice française, parfois, suspend l'arbitraire. Mais le climat, lui, se durcit. Et l'humiliation s'installe, guichets supprimés, dossiers qui s'égarrent, préfectures devenues inaccessibles. Même l'univers feutré de l'enseignement supérieur n'est plus épargné. Retailleau assume cette ligne dure, jusqu'à convoquer Mulhouse pour justifier l'injustifiable, « Ce terroriste, à 14 reprises, on avait demandé au consulat algérien de le reprendre ». Une phrase-choc, une généralisation dangereuse, un raccourci qui balaie les nuances au profit d'une posture d'homme fort. L'Algérie ? Un bouc émissaire commode, à la hauteur de ses ambitions. Car derrière ce tapage, c'est l'Élysée qui est visé. Retailleau le sait, il parle à une droite que la République inquiète, et à une frange de la population que l'autre obsède. Face à cela, Alger oppose une élégance rare. Pas de vociférations, mais une presse qui, dans sa pluralité, répond avec ironie, « Iznogoud », « l'obsédé de l'Algérie », « la maladie chronique de la France ». Certains au sein même du gouvernement français s'agacent de ses incursions dans le domaine diplomatique. Mais Retailleau persiste, convaincu qu'à défaut d'un projet, il lui faut un ennemi. Dernier épisode de ce feuilleton ubuesque, le ministre de l'Intérieur affirme, toute honte bue, que « Monsieur Tebboune n'a qu'une seule chose en tête : ma démission », une déclaration lancée avec un sérieux qui force le vertige, tant elle confine au délire d'auto-importance. À force de se croire persécuté, Retailleau finit par se rêver central. Mais l'Algérie, fidèle à sa ligne, ne tombera ni dans le piège du ressentiment ni dans celui de la surenchère. Elle sait, avec une lucidité tranquille, que ceux qui méprisent l'Histoire finissent souvent engloutis par elle.

Aïda Mouni

La question sahraouie demeure l'un des plus grands échecs de l'ONU en matière de décolonisation. Dans un entretien accordé au quotidien *El Moudjahid*, l'ambassadeur sahraoui Khatri Addouh Khatri a dénoncé le mépris persistant du droit international par le Maroc, qui occupe illégalement le Sahara occidental depuis cinquante ans.

■ Kader M.

L'occupation marocaine aura duré cinquante ans, marquant autant d'années de déni d'un droit fondamental dans un mépris flagrant de la légalité internationale », avait déclaré Son Excellence Khatri Addouh Khatri, ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique dans l'entretien exclusif accordé au quotidien national « *El Moudjahid* ». Cela résume la violation manifeste du droit international par le Maroc, en dépit de toutes les résolutions adoptées, les mécanismes diplomatiques demeurent sans écho, et les promesses non tenues. De ce fait, la question sahraouie symbolise, l'un des plus grands échecs de l'ONU quant à clore définitivement le chapitre du colonialisme. Face à cette situation, le peuple sahraoui résiste courageusement en opposant à l'oubli et à l'indifférence son attachement farouche à sa patrie et à son droit à l'autodétermination. Interrogé sur les dernières évolutions de la situation, le diplomate sahraoui a été clair et net dans sa déclaration à *El Moudjahid* : « La cause sahraouie reste, à tous égards, une question de décolonisation, comme le stipulent le droit international et la Charte des Nations unies. Le peuple sahraoui dispose d'un droit inaliénable à l'autodétermination et le Sahara occidental figure toujours sur la liste des territoires non autonomes. Et d'ajouter : « À la fin de cette année, l'occupation marocaine aura duré cinquante ans, marquant autant d'années de déni d'un droit fondamental dans un mépris flagrant

Khatri Addouh Khatri, ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique :

« Notre droit à l'indépendance ne sera jamais bradé »

de la légalité internationale. » En dépit de la propagande soutenue du Makhzen et de ses tentatives d'imposer le fait accompli, la question sahraouie demeure bien ancrée dans l'agenda international comme une cause juste, légitime et juridique, comme l'a précisé l'ambassadeur de la République sahraouie au quotidien national *El Moudjahid*. « La République sahraouie est membre fondateur de l'Union africaine et le Front Polisario est toujours reconnu au plan international comme le seul représentant légitime du peuple sahraoui. » Face à cette injustice prolongée, le peuple sahraoui n'a jamais fléchi, comme le fait remarquer son Excellence l'Ambassadeur dans le même entretien. « Malgré un exil qui dure depuis un demi-siècle, le peuple sahraoui reste fermement attaché à ses droits et résolu à conquérir sa liberté. La vie dans les camps ne se résume pas à une attente passive. C'est un véritable modèle d'organisation politique et sociale. Les nouvelles générations portent haut le flambeau du combat, et les camps incarnent aujourd'hui la dignité et la résistance, en dépit de conditions humanitaires souvent très difficiles. » S'agissant du rôle des Nations unies dans le dossier sahraoui, le diplomate, affichant une déception, a précisé à *El Moudjahid* : « Le bilan des Nations unies demeure malheureusement lourd d'inaction, en dépit de la clarté des bases juridiques. Pour preuve, l'accord conclu en 1991 à des fins d'organisation d'un référendum d'autodétermination, qui n'a jamais été mis en œuvre à cause des entraves marocaines, et le silence complaisant de certaines puissances influentes

au sein du Conseil de sécurité », et de clarifier plus : « La mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) demeure toujours en place mais sans avoir le mandat d'organiser un référendum. « Cette présence symbolique, semble témoigner du refus de l'ONU d'activer les mécanismes juridiques dont elle dispose, comme l'a précisé le diplomate à la même source (*El Moudjahid*). « Les médias arabes ne sont pas malheureusement à la hauteur de l'enjeu, à l'exception notable de l'Algérie et de quelques voix libres au Liban, en Syrie, en Jordanie et en Tunisie », avait expliqué l'ambassadeur sahraoui en réponse à la question concernant la couverture médiatique arabe et internationale de la cause avant de préciser : « Face à cela, nous avons constaté une évolution encourageante dans les médias internationaux, notamment en Europe, où le mur de propagande marocain commence à se fissurer. Au moment où le récit sahraoui gagne progressivement l'opinion publique mondiale. En tout état de cause, au moment où les équilibres régionaux et les intérêts géopolitiques, marquant la situation dans le monde, voire rendent complexes certains dossiers à l'exemple de celui du Sahara occidental, et où la communauté internationale revendique les principes des droits humains, de justice et de souveraineté des peuples, les perspectives, les enjeux et les priorités de la diplomatie sahraouie demeurent cruciaux dans cette phase critique du conflit. De ce fait, la culture du peuple sahraoui doit jouer un rôle primordial dans la préservation de l'identité nationale, comme l'a ex-



pliqué l'ambassadeur : « La culture sahraouie constitue l'épine dorsale de notre identité nationale, voire elle demeure notre bouclier face aux tentatives marocaines d'effacement culturel. Le peuple sahraoui a su préserver son patrimoine oral et matériel. La qualité des relations entre l'Algérie et la République sahraouie n'était pas en reste à l'occasion, comme a tenu à le préciser son Excellence l'ambassadeur sahraoui au quotidien *El Moudjahid* : », a déclaré le président. « Fondées sur un combat commun contre le colonialisme, nos relations avec l'Algérie sont enracinées dans l'histoire, car l'Algérie soutient et continue de soutenir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, en parfaite cohérence avec ses positions constantes en faveur de la justice et de la libération des peuples. » Quelles sont les priorités de la diplomatie sahraouie pour les mois à venir ? Nous nous attachons principalement à Dévoiler

les manœuvres marocaines visant à imposer des solutions en dehors du cadre onusien, notamment ce qu'ils appellent « l'autonomie », demeure un objectif primordial », a affirmé le diplomate à la question concernant les priorités de la diplomatie sahraouie. Et d'ajouter : « Nous travaillons à consolider l'État sahraoui en tant que réalité juridique et politique, tout en intensifiant les efforts pour mobiliser le soutien international en faveur d'un référendum libre et équitable, sous la supervision des Nations unies. » Enfin le même diplomate a tenu à conclure l'entretien, en s'adressant au peuple : « À notre peuple, votre résilience est la source de notre victoire. L'histoire prouve que les peuples ne sont jamais vaincus lorsqu'ils restent attachés à leurs droits. » Et à la communauté internationale, nous disons : il est grand temps de mettre un terme à cette injustice historique.

Airbnb désavoue le Maroc Un revers géographique et politique

La plateforme internationale Airbnb a décidé de supprimer toute référence au Maroc dans ses annonces situées au Sahara occidental occupé, après une interpellation formelle de l'ONG Western Sahara Resource Watch (WSRW), fondée sur le cadre juridique de l'ONU. Cette décision constitue une victoire symbolique importante pour le Front Polisario et ses soutiens, qui militent pour la reconnaissance du Sahara occidental comme territoire non autonome en attente de décolonisation. Désormais, des villes comme Laâyoune, Dakhla ou Boujdour ne sont plus répertoriées comme faisant partie du Maroc sur la plateforme, ce qui marque une rupture claire avec la position marocaine. Dans un communiqué publié le 31 juillet, WSRW a salué cette évolution, espérant que d'autres plateformes telles que Hotels.com ou Expedia suivront l'exemple d'Airbnb. Cette décision a suscité une vive réaction au Maroc, où des médias pro-gouvernementaux accusent l'Algérie d'être derrière une campagne de lobbying politique visant à déstabiliser l'image du Royaume à l'international. Certains titres vont jusqu'à dénoncer une « trahison » de la part d'Airbnb, qui opère depuis des années dans un environnement économique favorable au Maroc. Malgré ces critiques, l'ONG WSRW rappelle que sa demande s'appuie uniquement sur les résolutions de l'ONU et les arrêts des juridictions internationales affirmant que le Sahara occidental ne fait pas partie du territoire marocain.

Selon des fuites relayées par les médias israéliens



Les médias sionistes ont révélé, hier, que le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a pris la décision d'occuper entiè-

Netanyahou décide de l'occupation totale de la bande de Gaza

rement la bande de Gaza. La chaîne de diffusion publique israélienne a rapporté, citant des proches de Netanyahu, que ce dernier a décidé d'élargir l'opé-

ration militaire à Gaza, en dépit des divergences avec l'état-major de l'armée. De son côté, le quotidien *Yedioth Ahronoth* a affirmé que « la décision a été prise, et nous nous dirigeons vers une occupation totale de Gaza et un affrontement décisif avec le Hamas ». Le journal ajoute que Netanyahou n'exclut pas la démission du chef d'état-major si ce dernier continue de s'opposer à ce plan. Selon la même source, le président américain Donald Trump aurait donné à Netanyahou le feu vert pour lancer une opération militaire de grande envergure contre le Hamas. Depuis le 7 octobre 2023, l'entité sioniste mène, avec le soutien des États-Unis, une campagne de génocide à Gaza, faite de massacres, de famine, de destructions massives et de déplacements forcés, ignorant totalement les appels de la communauté internationale et les injonctions de la Cour internationale de justice ordonnant l'arrêt de cette offensive. Outre les milliers de martyrs et de blessés, dont une majorité d'enfants et de femmes, cette offensive a fait plus de 9 000 disparus, ainsi que des centaines de milliers de déplacés, et provoqué une famine qui a coûté la vie à de nombreuses personnes.

Rentrée scolaire 2025-2026

Retour en classe le 10 septembre

La rentrée scolaire 2025/2026 sera lancée dans six semaines. Les élèves rejoindront les écoles après la reprise du personnel administratif, et les enseignants. Au niveau du ministère de l'Éducation, c'est le compte à rebours pour la mise en place des nouveautés pédagogiques et organisationnelles décidées par la tutelle dans le cadre de la modernisation du système éducatif.



Par Meriem Kaci

Le ministère de l'Éducation nationale a levé le voile sur le calendrier sur la date de la rentrée scolaire, le calendrier des examens trimestriels ainsi que celui des vacances scolaires pour l'année scolaire 2025-2026.

Dans son communiqué publié dimanche, le ministère a indiqué que la rentrée scolaire pour l'ensemble des régions est fixée au 26 août 2025 pour le personnel administratif, au 7 septembre pour les enseignants, alors que les élèves rejoindront les établissements scolaires le 10 septembre prochain.

Entre temps, les directions de l'éducation s'attellent à concrétiser les orientations du ministère, notamment celles liées à l'allègement du poids du cartable. La prochaine rentrée connaîtra, en effet, la réorganisation des matières et du volume horaire des classes de 3^e année primaire ainsi que l'élargissement de l'usage des tableaux numériques dans les écoles primaires.

Dans le cycle secondaire, un nouveau programme d'anglais sera introduit pour les élèves de la 1^{re} année pour une meilleure maîtrise des langues étrangères. Pour les lycées, les établissements scolaires devraient relancer le programme « Entre lycées » pour insuffler un esprit de compétition saine et valoriser les projets inno-

vants menés au sein des établissements. En sécurité numérique, chaque direction de l'Éducation sera renforcée par un responsable qui sera chargé de suivre les questions liées à la sécurité de l'information et la protection des données numériques. Cette mesure décidée par le département de Mohamed Seghir Saadaoui vise à garantir la sécurité des données propres aux élèves, enseignants, personnels et parents d'élèves, contrôler les moyens de leurs stockages et garantir la confidentialité des données de tous », étant donné que les établissements scolaires collectent et traitent un très grand nombre de données personnelles concernant les élèves et le personnel du secteur, telles que les informations d'identification, les résultats scolaires et les données de santé.

Sur le plan sanitaire, les écoles sont appelées à adhérer à l'application de la stratégie nationale de prévention contre les drogues et psychotropes. Les établissements scolaires doivent intensifier les campagnes de sensibilisation pour l'ensemble de la communauté éducative, notamment les élèves des cycles moyen et secondaire, des dangers de la drogue, des psychotropes ainsi que de l'utilisation excessive des réseaux sociaux. Les examens médicaux périodiques effectués au sein des unités

de dépistage et de suivi seront exploités pour « détecter les cas de consommation, et d'addiction à la drogue », et les prendre éventuellement en charge.

Calendrier des examens et vacances

Les examens du premier trimestre se dérouleront du 7 décembre au 11 décembre prochain, ceux du deuxième trimestre du 8 mars au 12 mars 2026, tandis que les examens du troisième trimestre sont prévus à partir du dimanche 10 mai 2026, indique le communiqué du ministère.

Cinq semaines après la rentrée scolaire, les élèves auront droit au congé d'automne. Ce congé s'étalera du 28 octobre au 2 novembre 2025.

Concernant les vacances d'hiver, elles débuteront le 18 décembre 2025 et se termineront le 4 janvier 2026, alors que les vacances de printemps sont fixées du 19 mars au 5 avril 2026. Quant aux vacances d'été, les enseignants partiront en congé le 9 juillet 2026 tandis que le personnel administratif relevant de la région 1 bénéficiera d'un congé à partir du 16 juillet et ceux des 1 et 2 régions à partir du 23 juillet.

En prévision de la rentrée universitaire

Baddari réunit les cadres du secteur

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a fixé les dates de la rentrée universitaire 2025-2026. Dans un communiqué publié dimanche dernier, le ministère a annoncé que les cours au sein de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur débuteront le 13 septembre prochain. Quant aux enseignants-chercheurs, ils rejoindront leurs postes de travail le 6 du même mois.

« En prévision de la rentrée universitaire 2025-2026, le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a notifié les présidents des conférences régionales des universités, de prendre attache avec les recteurs des établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique ainsi qu'avec le directeur général de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU), pour les informer qu'il a été décidé que les enseignants-chercheurs rejoignent leurs postes de travail le samedi 6 septembre 2025, tandis que le début des cours est fixé au samedi 13 septembre 2025 pour les différents cycles de formation au niveau de tous les établissements d'enseignement supérieur », précise le communiqué. Dans ce cadre, le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a demandé aux présidents des conférences régionales des universités de prendre attache avec les recteurs des établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique et le directeur général de l'ONOU, pour « entamer toutes les mesures et dispositions relatives à la rentrée universitaire, notamment celles ayant trait aux volets pédagogique et logistique, et ce en vue de garantir le bon déroulement de la rentrée universitaire, conformément aux délais fixés ». Toujours, dans le cadre des préparatifs liés à la prochaine rentrée universitaire, le ministre a présidé, au cours de la même journée, une réunion de travail avec des cadres du ministère ainsi que de l'Office national des œuvres universitaires, a indiqué un communiqué du ministère. La réunion a porté principalement sur la gestion des aspects liés aux services universitaires au niveau d'Alger. Cette réunion, ajoute la même source, sera suivie d'opérations similaires dans les autres villes universitaires à travers le territoire national, pour une rentrée dans les meilleures conditions dans l'ensemble des établissements et cités universitaires.

M. KA.

Feux de forêt

L'Algérie renforce son dispositif de prévention

La Direction générale des forêts (DGF) a pris une série de mesures proactives dans le cadre de la prévention des feux de forêt durant la saison 2025, au regard des conditions climatiques difficiles marquées par une forte hausse des températures, a indiqué le directeur de la protection de la faune et de la flore à la Direction générale des forêts, Saïd Si Ali.

Dans une déclaration à l'APS, M. Si Ali a précisé que l'Algérie, à l'instar des autres pays du bassin méditerranéen, fait face annuellement à des incendies qui ravagent la couverture végétale, d'où l'adoption, par les hautes autorités, d'une stratégie nationale axée sur la proactivité et la coordination entre les différents secteurs avec pour objectif de préserver le patrimoine forestier du pays comme en 2024, où les feux de forêt avaient diminué de 91 %. Le responsable a cité, dans ce sens, l'installation d'une commission nationale de protection des forêts regroupant des représentants de 13 ministères, en sus de 40 commissions de wilaya, de 471 commissions au niveau des daïras et des wilayas déléguées et de 1263 commissions communales chargées de la préparation et de la mise en œuvre de la campagne de lutte

contre les incendies.

Évoquant les mesures prises sur le terrain, il a précisé que les sentiers forestiers ont été nettoyés et dégagés de toute végétation inflammable, des tranchées coupe-feu ont été créées et celles existantes ont été nettoyées, des tours de guet ont été installées pour détecter rapidement d'éventuels départs de feux et des points d'eau ont été aménagés pour faciliter les interventions des services concernés en cas d'incendie. Il a également fait état de la mobilisation de 544 véhicules de première intervention, de 42 camions d'approvisionnement en eau, de 497 tours de guet et de 40 colonnes anti-incendie, en plus de la création de 120 postes avancés de lutte contre les incendies au niveau des sites les plus exposés.

Il a ajouté que pour renforcer la surveil-

lance, 35 drones ont été intégrés aux missions de veille et de détection précoce des feux, en attendant l'acquisition de 80 autres au profit des différentes conservations des forêts.

La DGF a aussi insisté sur l'importance de la sensibilisation communautaire comme première ligne de défense, et ce, à travers l'organisation de campagnes de sensibilisation, en collaboration avec la Protection civile et la Gendarmerie nationale, et de rencontres sur le terrain pour alerter sur les risques liés à l'allumage de feux à proximité des forêts.

Dans le cadre de la coopération intersectorielle, l'entreprise Sonelgaz prend en charge le nettoyage des espaces sous les lignes à haute tension, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) procède au débroussaillage des abords des voies ferrées et le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base assure, quant à lui, le nettoyage des abords des routes.

Mis à contribution eux aussi, les agriculteurs sont tenus d'aménager des tranchées d'au moins cinq mètres de largeur à proximité des zones boisées pour contenir d'éventuels départs de feux.

Le responsable a, par ailleurs, rappelé que

la loi 23-21 relative aux forêts prévoyait des peines plus sévères allant jusqu'à la perpétuité et des amendes plus élevées pour les infractions liées aux incendies.

Trois foyers d'incendie en cours

Au moment où l'on met sous presse, les services de la Protection civile se mobilisent pour lutter contre trois incendies de végétation déclarés hier en début d'après-midi dans les wilayas de Béjaïa, Tizi Ouzou et Sétif. Dans la wilaya de Tizi Ouzou, c'est une forêt située dans le village d'Ibkarène, commune de Bouzeguene, qui est actuellement en proie aux flammes. Là encore, les opérations d'extinction se poursuivent activement, malgré les conditions difficiles liées au relief. À Béjaïa, un incendie s'est déclaré dans la zone de Bouhrou, relevant de la commune de Draâ El Caïd, où les flammes touchent des broussailles et des arbustes. Les équipes d'intervention sont toujours à pied d'œuvre pour maîtriser le feu et éviter sa propagation. À Sétif, un incendie de broussailles et de maquis a été signalé dans le village de Taghrourt, commune de Babors. Les unités locales de la Protection civile interviennent pour circonscrire l'incendie.

COOPÉRATION
BILATÉRALEAlger et Tokyo
veulent renforcer
leurs échanges
agricoles et
technologiques

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a reçu, dimanche, l'ambassadeur du Japon auprès de l'Algérie, M. Suzuki Kotaro, avec lequel il a examiné les perspectives de développement des relations de coopération entre les deux pays dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture, indique un communiqué du ministère. Les deux parties ont examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans divers domaines relevant du secteur, comme l'agriculture, le développement rural, la pêche et l'aquaculture, précise la même source, ajoutant que la rencontre avait permis aux deux parties de mettre en avant la solidité et la profondeur des relations historiques privilégiées unissant les deux pays. A cette occasion, l'ambassadeur du Japon a fait part de la volonté de son pays de développer de nouveaux mécanismes d'échange et de coopération avec l'Algérie, notamment dans les domaines du développement humain et économique, en particulier en matière de formation des compétences, d'appui aux start-up et de transfert de connaissances, selon le communiqué. Il a également cité le domaine du développement technologique, notamment en matière de techniques agricoles, d'irrigation intelligente, de gestion moderne des fermes et de formation professionnelle, en vue d'insuffler une nouvelle dynamique à la coopération entre l'Algérie et le Japon.

Inès B.

PROTECTION DU CONSOMMATEUR

Quatre nouveaux laboratoires
pour mieux contrôler la qualité

Le ministère du Commerce a lancé quatre nouveaux laboratoires d'analyse et de lutte contre la fraude dans les wilayas de M'Sila, Ain Defla, El Tarf et El Bayadh. Ces structures, rattachées au Centre algérien de contrôle de la qualité et de l'emballage (CACQE), auront pour mission de vérifier la conformité des produits, protéger les consommateurs et renforcer la sécurité du marché.

Le ministère du commerce intérieur et de la régulation du marché national vient de créer quatre nouveaux laboratoires d'analyse de la qualité et de la répression des fraudes dans quatre wilayas. Selon un arrêté interministériel publié dans le dernier numéro du journal officiel, les wilayas concernées sont M'Sila ; Ain Defla ; El Tarf et El Bayadh. Le Ministère du Commerce supervise les laboratoires d'analyses, notamment dans le cadre de la répression des fraudes et du contrôle de la qualité des produits. Le Centre Algérien de Contrôle de la Qualité et des Emballages (CACQE) est un organisme clé, rattaché au ministère, qui gère les laboratoires d'analyse et veille à l'application des normes. Les laboratoires d'analyses jouent un rôle crucial dans le commerce, notamment dans la protection des consommateurs et la garantie de la qualité des produits. Ils interviennent à plusieurs niveaux, de l'analyse des produits à la lutte contre la fraude, en passant par le soutien aux opérateurs économiques. Les laboratoires réalisent des analyses pour vérifier la conformité des produits aux normes et réglementations en vigueur, qu'il s'agisse de produits alimentaires, cosmétiques,



de construction, etc. Ils participent à la recherche et à la constatation de fraudes ou de falsifications, protégeant ainsi les consommateurs et l'économie. En garantissant la qualité des produits, les laboratoires contribuent à la sécurité et à la santé des consommateurs. Ils offrent un appui technique et scientifique aux entreprises pour les aider à maîtriser la qualité de leurs produits et services. Aussi, les laboratoires contribuent à l'élaboration de normes de qualité pour les

biens et services, en participant aux comités techniques nationaux. S'agissant des domaines d'intervention, les laboratoires d'analyses couvrent divers secteurs, tels que l'agroalimentaire, les cosmétiques, les matériaux de construction, les textiles, les eaux, les sols, les huiles, etc. Ils effectuent des analyses microbiologiques (recherche de germes pathogènes, témoins d'hygiène), physico-chimiques, de stabilité, de vieillissement, etc. Le Centre Algérien du Contrôle de la Qua-

lité et de l'Emballage (CACQE) et le Laboratoire National de Contrôle et d'Analyse des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture et de la Salubrité des Milieux (LNCAPPASM) sont des exemples d'organismes impliqués dans ces activités. Enfin, les laboratoires d'analyses sont des acteurs essentiels du commerce en Algérie, contribuant à la qualité, à la sécurité et à la confiance dans les produits mis sur le marché.

Inès B.

Le pétrole baisse après
la décision de l'OPEP+

Les prix du pétrole ont chuté lors des échanges asiatiques lundi après que l'OPEP+ a accepté d'augmenter davantage sa production en septembre, tandis que les inquiétudes concernant le ralentissement de l'économie américaine et les droits de douane ont également pesé selon Investing. Les prix du brut ont prolongé leurs pertes de vendredi après que des données sur l'emploi non agricole américain plus faibles que prévu ont suscité des inquiétudes concernant le plus grand importateur de carburant au monde. L'incertitude concernant les droits de douane du président Donald Trump a également pesé, après qu'il a annoncé des taxes importantes contre au moins 70 pays. Les contrats à terme sur le pétrole Brent pour septembre ont baissé de 0,5% à 69,35\$ le baril, tandis que les contrats à terme sur le pétrole brut West Texas Intermediate ont chuté de 0,3% à 65,90\$ le baril à 03:40 (01:40 GMT). Mais les deux contrats ont enregistré des gains la semaine

dernière alors que les États-Unis ont menacé d'imposer davantage de sanctions sur le pétrole russe, ce qui pourrait resserrer l'offre mondiale. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés (OPEP+) ont accepté dimanche d'augmenter la production pétrolière de 547.000 barils par jour en septembre, une marge similaire à celle convenue pour août. Cette hausse était conforme aux attentes mais a marqué un sixième mois consécutif où le cartel a accepté d'augmenter sa production. Cela intervient alors que le cartel réduit progressivement deux années de réduction de l'offre. L'OPEP+ avait augmenté sa production d'environ 548.000 bpj en août et d'environ 411.000 bpj en juillet. La décision de l'OPEP d'augmenter la production a accentué les craintes du marché concernant une augmentation des approvisionnements dans les mois à venir, ce qui pourrait à son tour compenser l'impact des sanctions américaines plus strictes contre la Russie.

ISOLATION
THERMIQUEL'APRUE lance un appel à projets
pour les bâtiments tertiaires

L'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), pour le compte du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies Renouvelables, lance un appel à manifestation d'intérêt relatif au projet « Isolation thermique dans les constructions existantes », inscrit au PNME24. « L'Objet étant de soutenir financièrement la fourniture et l'installation de peintures ou revêtements réfléchissants pour améliorer l'isolation thermique des toitures des bâtiments tertiaires », indique l'APRUE dans sa page officielle facebook. Les bénéficiaires éligibles sont les établissements/entreprises de droit algérien à usage tertiaire ou administratif. Notons que l'Algérie a approuvé des projets d'isolation thermique dans le secteur de la construction, notamment dans le cadre d'un programme national d'ef-

ficacité énergétique. Ce programme vise à améliorer la performance énergétique des bâtiments, réduire la consommation d'énergie et promouvoir l'utilisation de matériaux locaux pour l'isolation. L'Algérie a mis en place un programme national pour l'efficacité énergétique, dont l'isolation thermique fait partie intégrante. Ce programme vise à réduire la consommation d'énergie, à promouvoir l'utilisation de matériaux locaux pour l'isolation et à améliorer le confort thermique des bâtiments. L'Agence Nationale pour la Promotion et la Rationalisation de l'Utilisation de l'Énergie (APRUE) est l'organisme chargé de mettre en œuvre ce programme, notamment à travers des projets pilotes et des aides financières. Le programme comprend des actions telles que l'isolation thermique des bâtiments existants, la promotion de chauffe-eau solaires et

l'utilisation de lampes performantes. À partir du 1er janvier 2025, des restrictions sur la location de logements mal isolés (classe G) seront appliquées, suivies de restrictions pour les classes F (2028) et E (2034), selon VINCI Immobilier. L'APRUE lance des appels à projets, organise des formations, réalise des études et accompagne les industriels dans l'amélioration de l'efficacité énergétique de leurs bâtiments. Un projet pilote de construction d'un habitat rural à haute efficacité énergétique a été mené par le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) et le Cnerib. L'APRUE a également lancé un programme d'isolation thermique de 1000 logements. L'APRUE collabore avec diverses institutions et entreprises pour mener à bien ses projets, notamment avec Sonatrach et Algérie Telecom.

Inès B.

COMMERCE
EXTÉRIEUR
**Les importations
alimentaires
repartent à la
hausse**

Le dernier rapport publié par le ministère américain de l'Agriculture révèle une augmentation des importations alimentaires algériennes en 2024 par rapport aux cinq années précédentes. Selon ce même rapport, publié le 6 juin 2025, les importations alimentaires algériennes au cours de l'année écoulée se sont élevées à environ 12,4 milliards de dollars, soit une augmentation de 0,93 milliard de dollars par rapport à l'année précédente (2024) et de 3,419 milliards de dollars par rapport à 2019. Les produits alimentaires directs (tels que les céréales, le sucre, le café, etc.) et les animaux vivants ont dominé les importations avec 10,907 milliards de dollars, suivis des huiles, graisses et cires animales et végétales avec 1,104 milliard de dollars, puis des boissons et du tabac avec 0,374 milliard de dollars. La même source a révélé que les importations algériennes de lait en poudre et de produits fromagers ont atteint 1,7 milliard de dollars, soit 15 % des importations de produits alimentaires en 2024. La même source a confirmé une augmentation des importations totales de produits de consommation de l'Algérie, atteignant environ 3,5 milliards de dollars en 2024, soit une hausse d'environ 1 milliard de dollars par rapport à 2021. Les pays de l'Union européenne restent le principal fournisseur de produits alimentaires préparés de l'Algérie. Cependant, leur part a diminué, passant de 48 % en 2023 à 43 % en 2024. Les pays du Mercosur, qui comprennent le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay, suivent avec 16 %, et la Nouvelle-Zélande avec 14 %. Les importations de produits agricoles et agroalimentaires représentent une part importante des importations totales de l'Algérie. Les céréales (blé, maïs, orge), la poudre de lait, l'huile et le sucre sont les principaux produits alimentaires importés par l'Algérie. Les stratégies mises en place pour atteindre cet objectif incluent la promotion de la production locale, l'augmentation des surfaces cultivées pour certains produits (arachide, soja, colza), le développement des capacités de collecte et de stockage des céréales, et la rationalisation des importations. La levée de certaines restrictions à l'importation a contribué à une augmentation de la facture d'importation en 2024, malgré les efforts de réduction. En 2024, l'Algérie maintient un excédent commercial, mais celui-ci a diminué en raison de la hausse des importations et de la baisse des exportations, notamment des hydrocarbures.

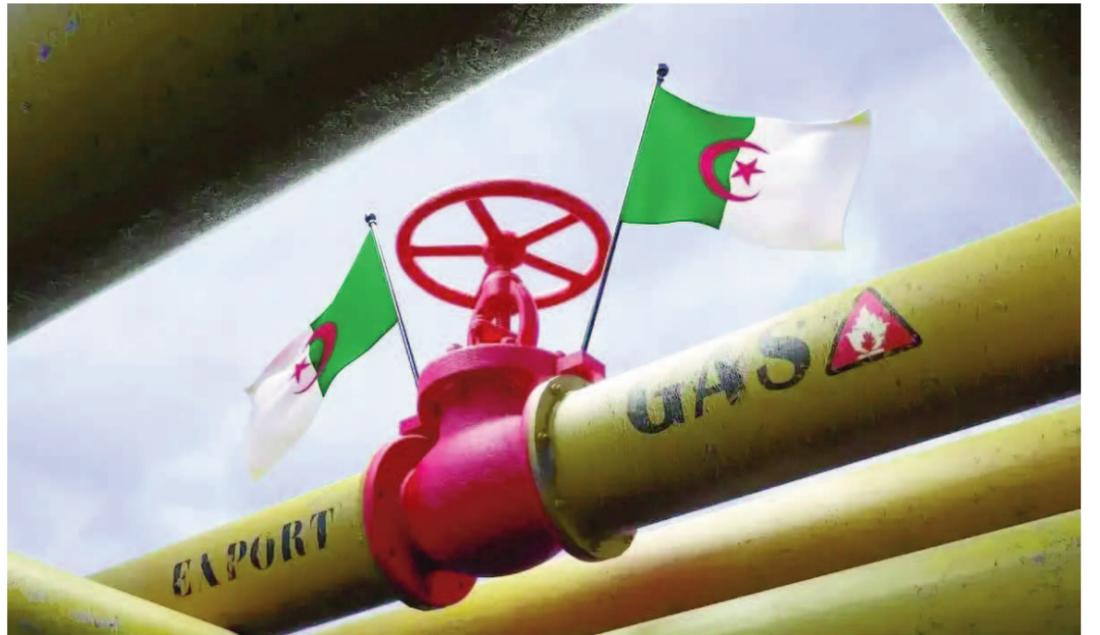
I.B.

GAZ NATUREL, BILAN 2024

Les réserves de gaz de l'Algérie restent stables malgré la baisse des exportations de GNL

À la fin de l'année 2024, les réserves de gaz naturel de l'Algérie s'élevaient à 4 504 milliards de mètres cubes, un niveau quasi inchangé depuis deux décennies selon les données de l'EIA. Si le pays conserve la deuxième place africaine en matière de réserves, ses exportations de gaz naturel liquéfié (GNL) ont reculé au premier semestre 2025 en raison de travaux de maintenance sur les installations de Skikda et d'Arzew, ainsi qu'une légère baisse de la production nationale.

Les réserves de gaz de l'Algérie sont restées stables l'année dernière, inchangées par rapport à leur niveau des 20 dernières années, grâce aux efforts récents d'exploration de nouvelles ressources. Selon la base de données de l'Energy Information Administration (EIA) basée à Washington, les réserves de gaz naturel de l'Algérie s'élevaient à 4 504 milliards de mètres cubes à la fin de l'année dernière, soit à peu près le même niveau enregistré depuis 2005. L'Algérie a découvert son premier gisement de gaz en 1954, suivi par celui de Hassi R'Mel deux ans plus tard (1956), et celui de Hassi Messaoud la même année. Le gisement de Hassi R'Mel contient des réserves prouvées de 2 400 milliards de mètres cubes de gaz naturel, soit plus de la moitié des réserves totales de gaz de l'Algérie. Il s'étend du centre du pays au nord-ouest, où se trouve le gisement pétrolier de Hassi Messaoud. D'autres réserves de gaz, associées et non associées, se situent dans les régions du sud et du sud-est du pays, notamment le gisement gazier d'Ahnat et celui d'Aïn Tsila, découverts en 2012. Les chiffres ci-dessus montrent que les réserves de gaz de l'Algérie ont augmenté de 4 523 milliards de mètres cubes en 2000 à 4 545 milliards de mètres cubes en 2003, soit une augmentation de 22 milliards de mètres cubes. Les réserves sont restées stables à ce niveau jus-



qu'en 2004, avant de diminuer de 41 milliards de mètres cubes en 2005, pour atteindre 4 504 milliards de mètres cubes, niveau enregistré jusqu'à fin 2024. Il convient de noter que l'Algérie possède les deuxièmes plus grandes réserves de gaz d'Afrique, après le Nigéria, dont les réserves ont atteint 5 970 milliards de mètres cubes à la fin de l'année dernière. L'Algérie s'efforce d'accroître ses ressources pétrolières et gazières en offrant de nouvelles zones d'exploration aux entreprises étrangères. Le pays cherche à exploiter une partie de ses vastes ressources en gaz de schiste, dont le développement est difficile en raison de l'opposition populaire et du manque d'infrastructures. Les réserves de gaz de schiste inexploitées

et exploitables de l'Algérie s'élèvent à environ 20 000 milliards de mètres cubes (707 000 milliards de pieds cubes), soit les troisièmes plus importantes au monde après la Chine et l'Argentine. L'Algérie est le premier producteur africain de gaz naturel, avec une production nationale atteignant 103,96 milliards de mètres cubes en 2024, contre 104,27 milliards de mètres cubes en 2023. Les dernières données disponibles de l'Unité de recherche sur l'énergie montrent que la production de gaz en Algérie a diminué en mai 2025 pour s'établir à 7,85 milliards de mètres cubes, contre 8,05 milliards de mètres cubes au même mois de 2024. Il convient de noter que l'Algérie est le premier exportateur mondial de gaz naturel liquéfié

(GNL), ses premières livraisons de ce combustible remontant à 1964, date à laquelle le Royaume-Uni en a fait l'acquisition. Selon le rapport « Évolution des marchés arabes et mondiaux du GNL au premier semestre 2025 » publié par l'Unité de recherche sur l'énergie, les exportations algériennes de GNL ont diminué pour s'établir à 4,79 millions de tonnes entre janvier et fin juin 2025, contre 6,25 millions de tonnes au cours de la même période en 2024. Cette baisse des exportations algériennes de GNL est due à la mise en œuvre par le pays d'importants travaux de maintenance sur les installations de Skikda et d'Arzew, coïncidant avec une baisse de la production de gaz naturel du pays.

Inès B.

L'or atteint de nouveaux sommets

Le cours de l'or a affiché, hier, des valeurs significatives tant en euros qu'en dollars, influençant les marchés et les investisseurs à travers le monde. L'or, ce métal précieux tant convoité, continue de jouer un rôle crucial dans la diversification des portefeuilles et la préservation de la richesse. Avec une once d'or s'échangeant à 2 905,75 euros et 3 358,47 dollars, la dynamique des prix reste un sujet d'intérêt majeur pour les investisseurs avertis, selon le site MSN. Le cours de l'or a connu une montée en flèche ces dernières années, et cette tendance se poursuit en 2025. Les incertitudes économiques mondiales, couplées à une inflation persistante, poussent de nombreux investisseurs à se tourner vers l'or comme valeur refuge. En effet, la valeur de l'or en euros et en dollars reflète cette confiance renouvelée. Avec un prix de 93,43 euros



pour un gramme d'or et 107,99 dollars, le métal jaune confirme son statut de placement sûr face aux fluctuations des marchés boursiers. Le prix d'un gramme d'or est un indicateur essentiel pour les investisseurs, qu'ils soient novices ou expérimentés. En ce jour, le gramme d'or est évalué à 93,43 euros et 107,99 dollars. Ces valeurs

permettent aux investisseurs de calculer facilement le coût d'achat ou de vente de quantités spécifiques d'or, qu'il s'agisse de 10 grammes ou d'un kilogramme. Cette granularité dans l'évaluation du prix de l'or facilite la prise de décision pour les transactions sur le marché des métaux précieux. Un titre accrocheur et original

IMPORTATIONS

FIN DU BLOCAGE POUR LES CARGAISONS EN SOUFFRANCE

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig a coprésidé, avec le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, une réunion consacrée à l'examen de la situation des marchandises importées bloquées au niveau des ports, indique un communiqué du ministère. A cet effet, il a été décidé de « libérer », à titre exceptionnel, toutes les marchandises bloquées au niveau des ports, des aéroports et des zones sous contrôle douanier y compris celles expédiées au territoire douanier avant le 3 août 2025 (Date d'expédition), selon la même source. Cette réunion qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations des hautes autorités du pays, s'est déroulée en présence du Directeur général des Douanes, le Général-Major Abdelhafid Bakhouch, du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, des représentants de la Banque d'Algérie, et de l'Association des banques et d'établissements financiers (ABEF).

SOUK AHRAS

Le système fiscal numérique "Jibayatic" renforcé

Le système numérique Jibayatic permet une gestion intégrée et moderne des opérations fiscales, renforçant la transparence administrative et l'efficacité des services. Il améliore la qualité des prestations assurées par les agents fiscaux, facilite les démarches pour les citoyens et les opérateurs économiques, et permet le paiement des taxes et impôts à distance, sans nécessité de se déplacer vers les centres fiscaux.

Le système fiscal numérique Jibayatic se renforce dans la wilaya de Souk Ahras, avec le lancement au centre de proximité des impôts de la daïra de Merahna. Le directeur des impôts de la wilaya, Lakhdar Dhifallah, a annoncé dimanche que cette plateforme digitale est déjà opérationnelle au centre des impôts de Souk Ahras, ainsi qu'au niveau des centres de proximité fiscaux des daïras de Souk Ahras et de Sedrata. Elle se poursuit dans le cadre de la stratégie de numérisation de l'administration fiscale. Lors de la cérémonie officielle de lancement du système Jibayatic, présidée par le wali Abdelkarim Zinay en présence de cadres de la direction régionale des impôts d'Annaba, Lakhdar Dhifallah a déclaré à la presse que le système que l'opération sera poursuivie pour toucher prochainement le centre de proximité des impôts de M'daourouch, de sorte à assurer sa généralisation à 100 % à l'échelle locale. Le système numérique Jibayatic permet une gestion intégrée et moderne des opéra-



tions fiscales, renforçant la transparence administrative et l'efficacité des services. Il améliore la qualité des prestations assurées par les agents fiscaux, facilite les démarches pour les citoyens et les opérateurs économiques, et permet le paiement des taxes et impôts à distance, sans néces-

sité de se déplacer vers les centres fiscaux. À travers le système Jibayatic, la direction des impôts de la wilaya de Souk Ahras propose des services numériques accessibles à tout moment tout au long de la semaine permettant aux contribuables (personnes physiques ou morales sou-

misés aux obligations fiscales envers le trésor public, conformément aux lois et systèmes fiscaux) d'accéder à cette plateforme de l'administration fiscale. L'objectif étant de renforcer l'efficacité du service, faciliter les procédures et réduire les délais de traitement.

TIARET

Le procureur général et le Président du tribunal administratif installés

Le nouveau Procureur général près la Cour de justice de Tiaret, M. Tarek Latrach, ainsi que le nouveau Président du tribunal administratif, M. Benali Abdelah-Hocine, ont été installés dans leurs fonctions, dimanche, lors d'une cérémonie organisée au siège de la Cour en présence de M. Mokhtar Rahmani Mohamed, Président de chambre à la Cour suprême, représentant du ministre de la Justice, garde des Sceaux. L'installation à laquelle ont assisté les autorités locales civiles et militaire et des cadres du secteur de la justice de la wilaya, intervient dans le cadre du mouvement partiel opéré dans le corps de la justice par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 27 juillet 2025, indique-t-on. A cette occasion, le représentant du ministre de la Justice, M. Rahmani, a exhorté les nouveaux responsables à ne ménager aucun effort pour rapprocher le service judiciaire du citoyen, à améliorer le fonctionnement de ce secteur dans la wilaya et à répondre aux attentes des citoyens vis-à-vis de la justice. Il a également salué les efforts fournis par l'ancien Procureur général près la Cour de Tiaret, Abdelkader Baïra, et l'ancien Président du tribunal administratif, Belbraouet Mohamed, dans l'exercice de leurs fonctions. Il a souligné dans son allocution que cette installation vise à "insuffler une nouvelle dynamique à la gestion des cours de justice et des tribunaux administratifs et à améliorer la qualité de leur performance, conformément aux recommandations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une grande importance au secteur de la justice afin d'atteindre les objectifs escomptés".

MASCARA

80 logements LPA attribués à Maoussa

Un total de 80 logements promotionnels aidés (LPA) ont été attribués, jeudi dernier, dans la ville de Maoussa, wilaya de Mascara, a-t-on appris auprès de la cellule de communication des services de la wilaya. Supervisée par le wali de Mascara, Fouad Aïssi, accompagné des autorités locales de la daïra de Ghriiss, cette opération a été marquée par la remise des clés et des décisions d'attribution

aux bénéficiaires de ce quota de logements, inscrit dans le cadre de la nouvelle formule de logement promotionnel aidé. Les travaux de réalisation de plus de 400 unités LPA seront bientôt lancés dans différentes communes de la wilaya, selon la même source. Actuellement, plus de 2800 unités sont en cours de réalisation dans le cadre de cette nouvelle formule de logement promotionnel aidé,

réparties à travers 20 communes, avec un taux d'avancement des travaux variant entre 55 et 90 pour cent, indiquent les mêmes services. La wilaya de Mascara a bénéficié, depuis 2020 jusqu'à la fin du premier semestre de l'année en cours, de plus de 6100 logements promotionnels aidés dans le cadre de la nouvelle formule, selon les statistiques de la direction locale du Logement.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJANET
DAIA DE DJANET
COMMUNE DE DJANET
NIF : 794533020032044

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXEGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° 09/2025

Conformément aux dispositions de les articles 65 et 161 décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La commune de Djanet informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert relatif

relative à n° 09/2025 Le 07/07/2025 par L'EXPRESS

Nettoyage des rues et des quartiers et enlèvement des déchets ménagers à travers la commune de djanet pour l'année 2025 Que le projeté ci-dessus est attribué provisoirement à :

Entreprise	N° identification Fiscal	Montant de l'offre en DA minimal	Montant de l'offre en DA maximal	Délaieécution	Observations
EURL : NOUR ELDJAZAIR SERVICES	002230012664150	19.492.200.00	39.091.500.00	12 MOIS	Moins deison

les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution provisoire du marché.

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune de Djanet dans les dix (10) jours qui suivent la première parution du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans les

quotidiens nationaux suscités conformément aux l'articles 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

CARENCE ALIMENTAIRE

L'intérêt des multivitamines remis en cause

Dans l'imaginaire collectif, avaler un comprimé multivitamines chaque matin, c'est se donner un petit coup de pouce pour vivre plus longtemps, prévenir les carences, renforcer son immunité. Une routine pour des millions d'adultes. Par exemple, près d'un tiers des Américains déclarent consommer régulièrement ce type de compléments. Pourtant, une nouvelle étude d'envergure remet en cause l'intérêt des multivitamines. Loin de prolonger l'espérance de vie, la prise quotidienne de multivitamines serait plutôt associée à une hausse de 4 % du risque de mortalité. Publiée dans JAMA Network Open et conduite par le National Cancer Institute, l'étude a suivi plus de 390 000 adultes américains en bonne santé sur une période allant jusqu'à 27 ans, ce qui en fait l'une des analyses les plus solides jamais menées sur le sujet. Les participants, sans antécédents de cancer ou de maladie chronique, ont été observés dans trois grandes cohortes indépendantes. Résultat : aucun bénéfice en termes de longévité n'a pu être démontré pour les utilisateurs de multivitamines. Pire, ces derniers ont présenté un risque de mortalité légèrement supérieur à ceux qui n'en prenaient pas. Un constat qui, même s'il reste modéré,

Une nouvelle étude d'envergure remet en cause l'intérêt des multivitamines. Loin de prolonger l'espérance de vie, la prise quotidienne de multivitamines serait plutôt associée à une hausse de 4 % du risque de mortalité.

mérite réflexion. Les chercheurs ont pourtant noté que les consommateurs de multivitamines adoptent, en moyenne, un mode de vie plus sain que la moyenne : alimentation équilibrée, activité physique régulière, moindre tabagisme. Mais cette hygiène de vie exemplaire n'a pas suffi à inverser la tendance : les multivitamines n'apportent pas de bénéfice mesurable sur la longévité. Cette conclusion interpelle, d'autant plus que l'industrie des compléments alimentaires, multivitamines en tête,



repose largement sur une promesse implicite de protection et de prévention.

Déséquilibres nutritionnels et « fausse assurance »

Plusieurs experts s'accordent à dire que le déséquilibre des apports est un élément clé. De nombreuses formules vendues sur le marché contiennent trop de cuivre ou de fer, deux minéraux qui, à forte dose, peuvent provoquer du stress oxydatif, nuire au cerveau ou accélérer le vieillissement cellulaire. À l'in-

verse, la majorité des compléments sont pauvres en magnésium et en zinc, deux éléments essentiels au fonctionnement du système nerveux et immunitaire, dont la plupart des individus sont déjà carencés. Des neuroscientifiques et des spécialistes en médecine fonctionnelle dénoncent également la faible qualité de nombreux produits, souvent bourrés d'additifs (comme le stéarate de magnésium) qui limitent l'absorption des nutriments. Mais surtout, les experts pointent le risque d'un

faux sentiment de sécurité : croire qu'un comprimé suffit à compenser une alimentation déséquilibrée, c'est entretenir une illusion dangereuse. Toutefois, cette étude reste observatoire, ce qui signifie qu'elle établit une corrélation, mais pas une causalité directe. Certains biais restent possibles, comme la fréquence des visites médicales ou les différences de suivi individuel. D'autres experts, rappellent qu'il ne faut pas tirer de conclusions hâtives : les compléments peuvent avoir d'autres effets positifs non mesurés ici, selon le profil et les carences de chacun. D'où l'importance de ne pas s'auto-supplémenter, mais de consulter un professionnel avant toute prise prolongée. Cette étude donne un coup de frein à l'engouement aveugle pour les multivitamines. Non seulement elles ne prolongent pas la vie, mais pourraient l'écourter légèrement dans certains cas. Plutôt que de se reposer sur un comprimé standardisé, mieux vaut investir dans une alimentation riche en fibres, en fruits, en légumes et en micronutriments naturels, véritable carburant du corps humain. Dans un monde où la santé est devenue un produit marketing, il est bon de rappeler que la prévention passe d'abord par l'assiette, pas par la pilule.

R.S

CANCÉRIGÈNE PROBABLE

Rappel de lots d'antidépresseur "Ludiomil"

L'Agence française de sécurité du médicament a rapporté mardi « la présence d'impuretés de type nitrosamine à des taux supérieurs aux normes fixées par les autorités européennes ». Les lots de Ludiomil (maprotiline) sont « rappelés » et cet antidépresseur « ne sera désormais plus disponible » d'ici fin 2026, en raison de « la présence d'impuretés type nitrosamine », classé comme probable cancérigène, a annoncé, mardi 29 juillet, l'Agence de sécurité du médicament (ANSM). Cet organisme préconise son remplacement par d'autres antidépresseurs : amitriptyline (Laroxyl et génériques) ou mirtazapine (Norset et génériques). Le Ludiomil, qui peut être prescrit dans les épisodes « dépressifs caractérisés », est actuellement utilisé dans le traitement de 5 000 patients en France, en majorité des personnes de plus de 60 ans, a précisé l'ANSM. La production de ce médicament et sa distribution avaient été suspendues fin mars 2025 dans l'attente d'une confirmation, qui est tombée fin juin. L'ANSM relève dans cet antidépresseur « la présence d'impuretés de type nitrosamine à des taux supérieurs aux normes fixées par les autorités européennes », précisant auprès de l'Agence France-Presse que les nitrosamines sont « classées cancérigènes probables pour l'homme par le Centre international de



recherche sur le cancer ». Ce classement repose « principalement sur des études animales, suggérant qu'une exposition prolongée à des concentrations élevées pourrait augmenter le risque de cancer », a également fait savoir l'ANSM. Les lots de Ludiomil sont donc « rappelés et ce médicament ne sera désormais plus disponible » dans l'immédiat. La mise à disposition de nouveaux lots « est attendue au mieux pour la fin d'année 2026 », a précisé l'ANSM. Dans son communiqué, l'Agence du médicament recommande aux patients traités par Ludiomil de ne pas interrompre le traitement par eux-mêmes, mais de consulter un médecin qui pourra prescrire un autre antidépresseur sous ordonnance. « L'arrêt brutal du traitement « peut en effet représenter un risque plus important que l'exposition aux impuretés nitrosamines susceptibles d'être présentes ».

SANTÉ

L'OMS alerte sur les dangers d'écrasement des cafards chez soi

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) avertit que tuer les cafards n'élimine pas la source du problème et peut même aggraver la situation, car cela disperse des bactéries et des agents pathogènes pouvant causer des maladies respiratoires et gastro-intestinales, en plus de libérer des œufs. Avec la chaleur et les pluies, il est très courant de voir des dizaines de cafards envahir peu à peu les rues, les lieux de travail et les maisons. L'OMS a émis une mise en garde concernant les risques sanitaires liés au fait d'écraser des cafards, une pratique courante pour se débarrasser de ces insectes. Selon l'organisme international, lorsque la carapace d'un cafard se brise, elle libère des particules contaminées par des bactéries qui peuvent se disperser dans l'air, augmentant ainsi le risque d'inhalation pour les personnes. Ces insectes prolifèrent en période de chaleur. Et face au dégoût qu'ils provoquent, notre premier réflexe est souvent de les écraser. Pourtant, ce n'est pas recommandé. À l'inverse, certaines personnes, par phobie ou répulsion, préfé-

rent ne pas les tuer — ce qui peut être encore pire, car cela favorise la prolifération de l'infestation. Ces insectes peuvent supporter jusqu'à 900 fois leur poids, donc les écraser d'un simple coup de pied ne suffit pas — et cela met aussi votre santé en danger. Selon l'Organisation mondiale de la santé, lorsque vous écrasez un cafard, toutes les bactéries qu'il transporte sont libérées, contaminant la zone avec des staphylocoques et des streptocoques. Inhaler ces bactéries peut entraîner le développement d'un type d'asthme déclenché par leur présence, ou encore provoquer des allergies. Les cafards peuvent également transmettre la salmonellose. D'autres maladies liées à leur contact incluent des troubles intestinaux comme la diarrhée, la fièvre typhoïde ou la dysenterie, entre bien d'autres. La fumigation contre les cafards repose sur des techniques spécifiques visant à éliminer efficacement ces nuisibles. Comment les éliminer et en finir avec le problème ? La première étape consiste à identifier l'origine de l'infestation et à éliminer les facteurs

qui attirent les cafards, comme la nourriture et l'eau. Il est également essentiel de faire appel à des méthodes professionnelles de lutte antiparasitaire. L'utilisation de pièges et d'appâts peut aussi s'avérer plus efficace et plus sûre. La clé pour lutter contre cette infestation reste l'hygiène et le fait d'éviter de laisser des aliments à découvert. Voici d'autres conseils essentiels : sceller les fissures et les canalisations, garder la cuisine propre (sans miettes ni graisse), nettoyer immédiatement les éclaboussures et retirer les aliments exposés, surtout près des appareils électroménagers, conserver les aliments dans des contenants hermétiques, utiliser des insecticides au lieu de les écraser, garder l'évier propre et sans vaisselle sale, sortir régulièrement les poubelles, se débarrasser des boîtes et vieux journaux, qui leur servent de cachettes, nettoyer régulièrement le réfrigérateur, le four, le micro-ondes et le grille-pain éviter la nourriture dans les chambres et le salon, Garder les zones de stockage au sec, car l'humidité attire ces insectes.

TAÏWAN

"Les fortes chutes de pluie ont été causées par un système de basse pression et de vents violents provenant du sud-ouest", a décrit à l'AFP M. Chen.

Les intempéries font cinq morts

M. Li a ajouté que les vents du sud-ouest étaient généralement induits par les typhons affectant l'île en mai et en juin. Plus de deux mètres de pluie ont été recensés à Taïwan depuis une semaine, provoquant des inondations et des glissements de terrain qui ont causé la mort de quatre personnes. Depuis le 28 juillet, de violentes précipitations se sont abattues sur de larges zones de l'île, forçant plusieurs milliers d'habitants à se réfugier et endommageant des routes. Maolin, un district montagneux du sud de Taïwan, a enregistré plus de 2,8 mètres de pluie depuis le 28 juillet, d'après le centre météorologique local (CWA). C'est plus que les précipitations annuelles de l'année dernière, qui se sont élevées à 2,1 mètres, selon les données de l'agence. Pour la première fois depuis 1998, "Taïwan a connu sept jours consécutifs avec plus de 200 millimètres de pluie quotidiennement", a déclaré le prévisionniste Chen Yi-liang du CWA.



Les pluies exceptionnellement fortes ont été causées par un système de basse pression et de forts vents venant du sud-ouest, a décrit à l'AFP M. Chen. M. Li a déclaré que les vents du sud-ouest étaient généralement induits par les typhons affectant l'île en mai et en juin. Cette fois-ci, les pluies ont été cau-

sées par le typhon Comay, qui a atteint la semaine dernière Shanghai après être passé à l'est de Taïwan, a indiqué M. Li. Les précipitations recensées sur l'île le mois dernier ont été les plus élevées pour un mois de juillet depuis 1939, a déclaré la CWA. "Nous rencontrons rarement une catastrophe

d'une telle ampleur", a déclaré le Premier ministre Cho Jung-tai lors d'une visite dans une zone frappée par les inondations à Tainan, dans le sud, lundi. "Depuis le typhon Danas jusqu'à aujourd'hui, nous avons fait face à presque un mois de pluie continue et abondante."

SÉNÉGAL

Vers une transformation structurelle de la politique de reboisement

Le gouvernement sénégalais a l'ambition de procéder à « une transformation structurelle » de la politique de reboisement du Sénégal, en l'inscrivant dans une dynamique durable et alignée sur la vision Sénégal 2050, le référentiel des politiques publiques, a déclaré dimanche à Rao, dans le nord du pays, le Premier ministre Ousmane Sonko. « Notre ambition est claire : engager une transformation structurelle de la reforestation au Sénégal, en parfaite cohérence avec les orientations de la Vision Sénégal 2050, notamment son axe 3 consacré à l'aménagement et au développement durables, ainsi qu'avec les engagements du pays dans la lutte contre le changement climatique », a notamment indiqué Sonko, lors du lancement de la 42e édition de la Journée nationale de l'arbre. Dans une dynamique de reforestation du Sénégal, le gouvernement a engagé plusieurs initiatives dont le défi national « un million d'arbres plantés en 48 heures », lancé samedi à Dakar par le président Bassirou Diomaye Faye, et qui devrait mobiliser « toutes les régions, les collectivités territoriales, les écoles, les entreprises, les ménages, entre autres », a-t-il ajouté. La seconde initiative majeure réside dans l'organisation d'une « Caravane écologique nationale 2025 » qui sillonnera le pays pour engager et relever avec succès les défis que sont la restauration des écosystèmes dégradés, la formation des jeunes, la sensibilisation des ménages et la connexion des acteurs de la reforestation, a fait savoir Sonko.

YÉMEN

Décès de 27 migrants dans un naufrage

Au moins 27 migrants sont morts et plus d'une centaine d'autres sont portés disparus après le naufrage d'une embarcation au large des côtes du Yémen, ont annoncé dimanche deux sources de sécurité dans la province d'Abyan (sud). « A ce stade, la mort de 27 personnes a été confirmée, leurs corps ont été repêchés », a indiqué l'une de ces sources, citée par des médias, précisant que les recherches étaient « toujours en cours ». Selon l'autre source, qui a également fait état de 27 morts, « 150 personnes se trouvaient à bord de l'embarcation qui a fait naufrage ». « Le bateau se dirigeait vers les côtes de la province (d'Abyan) », a indiqué une source au sein de la police d'Abyan, précisant que « des embarcations de passeurs arrivent régulièrement dans nos régions ». « Les forces de sécurité (...) mènent actuellement une vaste opération pour repêcher les corps d'un grand nombre de migrants (...) morts noyés en mer au large des côtes de la province d'Abyan alors qu'ils tentaient de pénétrer illégalement sur le territoire yéménite », a indiqué la direction de la sécurité du gouvernorat d'Abyan dans un communiqué. « De nombreuses dépouilles ont été retrouvées sur des plages dispersées, ce qui laisse penser qu'un certain nombre de victimes sont toujours portées disparues en mer », selon la même source. Près de 60.900 migrants seraient arrivés dans le pays en 2024, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

SOMALIE

l'élimination de plus de 50 terroristes confirmée

La Mission d'appui et de stabilisation de l'Union africaine en Somalie (AUSSOM) a confirmé dimanche que ses troupes, soutenues par les forces du gouvernement somalien, avaient éliminé plus de 50 membres du groupe terroriste « shabab » au cours d'un affrontement violent vendredi dans la ville de Bariire, dans le sud de la Somalie. L'AUSSOM a aussi réfuté, dans un communiqué, les

informations relayées par des médias selon lesquelles la mission déplorait de lourdes pertes humaines parmi ses rangs à Bariire. « L'OSSOM souhaite clarifier le fait que ses forces, en coordination avec les Forces armées nationales somaliennes (FANS), ont initié une offensive majeure pour reprendre la ville de Bariire le 1er août », a indiqué la mission de l'UA. « L'opération militaire

conjointe a entraîné des pertes substantielles pour le groupe terroriste », avec plus de 50 éléments du groupe et de nombreux autres grièvement blessés, selon l'ASSOM. La ville de Bariire, dotée de riches ressources agricoles et située à quelque 60 km au sud-ouest de Mogadiscio, est l'une des zones stratégiques de la région de la Basse-Shabelle, le long de la rivière de la Shabelle.

POLOGNE

PROLONGATION DES MESURES TEMPORAIRES À LA FRONTIÈRE ALLEMANDE

Le ministre polonais de l'Intérieur, Marcin Kérfiński, a annoncé ce dimanche la décision de prolonger les mesures temporaires à la frontière entre la Pologne et l'Allemagne jusqu'au 4 octobre prochain. Selon l'agence de presse polonaise, Kérfiński a déclaré que la Commission européenne ainsi que les pays voisins membres de l'Union européenne ont été informés de la prolongation des mesures. « Nos partenaires européens comprennent parfaitement cette décision », a-t-il ajouté, précisant qu'une nouvelle évaluation de ces mesures sera effectuée en septembre prochain, sur la base des données fournies par la garde-frontière, l'armée et la police. De son côté, le porte-parole du ministère allemand de l'Intérieur a réagi à la décision polonaise en reprenant les propos précédents du ministre allemand de l'Intérieur, Alexander Dobrindt, qui a salué les mesures polonaises comme une « étape importante dans les efforts conjoints de lutte contre l'immigration clandestine ».

MALAWI

Deux anciens présidents dans la course à la présidentielle

Deux anciens présidents du Malawi ont lancé dimanche des campagnes distinctes pour défaire le président Lazarus Chakwera, au pouvoir depuis 2020, lors des prochaines élections générales prévues le 16 septembre dans ce d'Afrique australe. S'adressant à des milliers de partisans dans la deuxième plus grande ville, Blantyre, Peter Mutharika, 85 ans, leader du principal parti d'opposition, le Parti démocratique progressiste, s'est engagé à « sauver » le pays. L'ancien professeur de droit à la retraite a été président de 2014 à 2020, année où sa réélection a été annulée par les tribunaux en raison d'irrégularités.

L'ancienne présidente Joyce Banda, du Parti du peuple, a également lancé sa campagne dimanche dans la ville centrale de Ntcheu, s'engageant à donner la priorité à l'autonomisation des jeunes et à la création d'emplois. Joyce Banda, 74 ans, éducatrice et militante pour les droits des femmes, est devenue la première femme présidente du Malawi en 2012, succédant à Bingu wa Mutharika après son décès. Au moins deux autres candidats se sont joints à la course contre l'actuel président, âgé de 70 ans, qui avait remporté 58% des voix lors du nouveau scrutin ordonné par la justice en 2020.

COURTISÉ PAR BESIKTAS

Bennacer vers un autre prêt à l'OM ?

Jusque là bloqué par le Milan AC, Ismaël Bennacer attend toujours son sort et espère être fixé le plus tôt possible pour pouvoir se préparer en conséquence et donc aborder la nouvelle saison avec enthousiasme.

Quelques mois de la Coupe d'Afrique des Nations au Maroc, Ismaël Bennacer (27 ans) est dans une très mauvaise situation, lui qui ne restera pas à Milan mais n'a toujours pas réussi à en sortir non plus. Son club se montre en effet rigide et ne veut pas lâcher du lest. Pour l'heure exclusivement désireuse d'obtenir un transfert (à minimum 10 millions d'euros), la direction du club Rossoneri a éconduit l'OM, qui a sollicité un nouveau prêt, tandis que le joueur lui-même a refusé d'autres opportunités (Arabie saoudite, notamment). La presse italienne, comme la Gazzetta dello Sport, évoque ainsi un autre intérêt du Besiktas, toujours en prêt, et toujours éconduit par Milan. Côté Bennacer, il n'est pas improbable qu'un accord tacite ait été noué entre le joueur et Marseille. Désireux d'y rester, apprécié par Roberto De Zerbi et par le club phocéen en général (qui n'est cependant pas prêt à se mettre en danger financièrement pour un milieu de terrain dont il n'est pas certain qu'il retrouve un jour la plénitude de ses moyens), Ismaël Bennacer et l'OM pourraient s'être mis d'accord pour patienter jusqu'en fin de mercato, jus-



qu'à ce que le Milan AC, qui devra alors absolument se séparer du joueur, n'accepte une demande de prêt avec prise en charge partielle du salaire.

BESIKTAS S'EST RENSEIGNÉ

De son côté, le club turc, Besiktas, entraîné par l'ancienne star de Manchester United, Ole Gunnar Solskjaer, a formulé une demande de prêt aussi auprès du Milan AC pour Bennacer. Avant cela, il s'est renseigné sur le joueur pour voir s'il peut entrer dans les plans du club. Même si en football tout reste possible mais le pourcentage de voir l'Algérien revêtir le maillot de ce club reste faible, surtout qu'il préférerait plutôt opter pour l'OM, où il a eu des repères, après y avoir joué pour une demi-saison. Reste à étudier cette question du prix exigé par les dirigeants du Milan qui souhaitent obtenir 12 millions d'euros pour sa revente, assortie de 3 millions de bonus éventuels, ce que les Phocéens refusent de payer pour le moment. Il y a aussi l'offre de l'Arabie Saoudite, Al Hilal plus exactement, mais Bennacer préfère pour le moment poursuivre sa carrière en Europe pour être en meilleure forme pour la sélection nationale afin de disputer éventuellement la prochaine CAN. L'essentiel est que le Fennec ne perd pas espoir d'arriver à un accord avec les Rossoneri pour se relancer.

Marouane A.

JS KABYLIE BERKANE, FINALEMENT VERS LE QATAR ?

Évoqué partout ces dernières semaines, Redouane Berkane pourrait finalement, comme Adil Boulbina avant lui, prendre la direction du Golfe. Ceux qui espéraient voir un nouveau talent de Ligue 1 Mobilis porter haut nos couleurs en Europe seront probablement déçus. À 22 ans, Redouane Berkane est, quoi qu'il arrive, extrêmement proche de quitter la JS Kabylie. Si son arrivée en Belgique était jusqu'alors dans les tuyaux, des problématiques d'ordre financier auraient fait capoter l'affaire. Dans le même laps de temps, rares sont les formations à vouloir atteindre le montant de la clause libératoire du joueur, estimée à 500 000 euros. Al Wakrah, formation qatarie, en proposerait tout simplement plus que le double (!), soit une offre au delà d'un million d'euros. Le joueur, comme Boulbina, aurait reçu la promesse que son arrivée au Qatar lui servirait de rampe de lancement vers l'Europe. Le transfert serait en très bonne voie et pourrait se faire dans les heures à venir.

CALENDRIER LIGUE 2 AMATEUR 2025-2026

LE TIRAGE AU SORT FIXÉ LE 10 AOÛT

La Ligue nationale de football amateur (LNFA), procédera au tirage au sort du calendrier du championnat de la Ligue 2, saison 2025-2026, le dimanche 10 août à Alger, lors d'une réunion prévue avec les clubs à 10h00, a-t-elle annoncé dans un communiqué. Cette rencontre permettra à la LNFA et aux clubs de "faire un échange sur les préparatifs de la nouvelle saison", et servira également de cadre au tirage au sort du calendrier du championnat, qui marquera le coup d'envoi officiel de la nouvelle saison, précise la même source. L'instance dirigeante de la compétition amateur a précisé que le début du championnat est maintenu au 6 septembre prochain. Six nouveaux clubs prendront part à la prochaine édition de la Ligue 2, il s'agit du WA Tlemcen, de la JS Tixeraine, du NRB Beni Oulbane, du MO Béjaïa, du CRB Adrar, et CR Béni Thour.

ES SÉTIF : Les contrats de Kingsley et Gatal annulés

L'ES Sétif a annoncé ce dimanche avoir trouvé un accord pour une résiliation, à l'amiable, des contrats de l'attaquant nigérian Eduwo Kingsley et du défenseur Oussama Gatal, dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. L'Entente continue de recomposer son

effectif, en vue du prochain exercice. Kingsley, arrivé en janvier dernier en provenance du Club Africain (Tunisie), et Gatal, engagé en 2024 de la JS Kabylie, rejoignent d'autres joueurs libérés cet été, tels que Tahar Benkhelifa, Mohamed Karim Bouhamidi, Abdelmoumen Chikhi, Amir Nouri,

Drice Chaâbi, ou encore le Malien Moriba Diarra. Côté recrutement, l'ESS a assuré jusque-là l'arrivée d'une dizaine de joueurs, dont le milieu offensif Oussama Daïbeche (ex-CRB), et les défenseurs Lahcene Bouziane (ex-USMH) et Kamel Hamidi (ex-MCA).

MC ALGER

Mokwena séduit par Hamadouche et Anatouf

L'entraîneur sud-africain du MC Alger, Rhulani Mokwena s'est dit "globalement satisfait" du rendement de son équipe à l'issue de son deuxième match amical de préparation, disputé samedi en Tunisie, et qui s'était soldé par un nul (2-2) face au CS Constantine. "Nous abordons la deuxième semaine de notre stage de préparation d'intersaison et nous avons commencé à introduire quelques nouveaux concepts sur le plan tactique, ce qui est très important pour nous. J'ai constaté qu'il y a eu un répondant positif de la plupart de la majorité des joueurs, y compris de la part de certains jeunes, comme Yacine Hamadouche et Moslem Anatouf", a indiqué l'ancien coach des Mamelodi Sundowns dans une interview au site officiel du club. "Cela dit, il nous reste encore beaucoup de travail à faire, pour atteindre le niveau escompté. Comme vous le savez, nous avons démarré la préparation relativement tard par rapport

aux autres équipes, et nous avons donc un certain retard à rattraper sur le plan physique, tout en étant obligés de progresser sur le plan technico-tactique", a-t-il tenu à faire savoir. Mokwena s'est dit satisfait des conditions d'hébergement, de restauration et de préparation qui ont été mises à sa disposition au Complexe Sportif de Aïn Draham, considérant que cela l'aidera dans l'accomplissement de sa tâche. Revenant sur le match amical face au CS Constantine, l'entraîneur mouloudéen a estimé que les Sanafir "ont été de bons sparring-partners", car disposant d'une bonne équipe, avec des joueurs de qualité. "Nous avons réussi à marquer deux buts, ce qui est une bonne chose, mais en contrepartie, nous avons commis deux erreurs, qui nous ont coûté deux buts. Quoique, c'est une bonne chose, car c'est à travers ce genre de leçons que nous pourrions tirer des enseignements et nous perfectionner", a-t-il considéré. Les

Constantinois avaient ouvert le score par Tahar Fathallah (40e), et c'est Amine Messoussa qui a égalisé au début de la seconde mi-temps (56e). En fin de match, c'est le jeune promu de la catégorie "Réserve", Yacine Hamadouche qui a donné l'avantage au Mouloudia (82e), mais le capitaine constantinois Brahim Dib lui avait répondu dans la foulée, en arrachant l'égalisation à la 85e, sur penalty. Il s'agit du deuxième match amical pour le club algérois, après celui disputé jeudi face à l'Olympique Béja (Tunisie), et qui s'était soldé par un nul vierge (0-0). D'autre part, le match amical que devait disputer "Le Doyen" face aux Qataris d'Al-Khor, a été annulé, et remplacé par un test face à la formation tunisienne du Sporting Club de Ben Arous, lundi à Aïn Draham. Le MCA, club champion d'Algérie en titre, bouclera sa série de matchs amicaux le 7 août, en affrontant le CS Hammam-Lif (Tunisie).

JEUX AFRICAINS SCOLAIRES (JAS-2025)

Quatre médailles pour l'Algérie en tennis

Les équipes algériennes de tennis ont remporté, dimanche, quatre médailles (2 en argent et 2 bronze) dans les tableaux doubles (garçons et filles) des Jeux Africains Scolaires, qui se sont déroulés au Tennis Club de Bachdjarah (Alger). La première médaille d'argent a été obtenue en double garçons, grâce à Kamil Chebboub et Yacine Meghari, battus en finale face aux Tunisiens Mahmoud Chetouane et Aziz Missaoui (4-6, 3-6). Leurs compatriotes Nacer Ghouli et Fares Belamiri ont décroché le bronze, en s'imposant contre les Congolais Engunga et Kumase (6-3, 6-4). Chez les filles, les Algériennes Kawther Abidat et Houda Benamar, ont également remporté l'argent, après leur défaite en finale devant les Tunisiennes Lamiss Haouas et Nadine Hamrouni (4-6, 1-6). La médaille de bronze a été remportée par la paire algérienne composée de Lydia Arezki et Nora Iachouren, victorieuses des Kényanes Kawira Peter Nancy et Seline Ahoya (6-2, 6-2). La moisson des Algériens pourrait s'enrichir lundi, lors de la 5e et dernière journée, avec au menu les finales simples et les matchs de classement pour la troisième place. Kamil Chebboub défiera le Tunisien Mahmoud Chetouane pour la médaille d'or, alors que Yacine Meghari et Fares Belamiri s'affronteront dans un match de classement pour la troisième place (médaille de bronze, NDLR). En simple filles, Houda Benamar défiera sa compatriote Kawther Abidat pour la médaille de bronze.

Le dossier fait couler beaucoup d'encre à Madrid et ne semble pas près de se refermer. Alors qu'une prolongation était attendue pour Vinicius Junior, une exigence contractuelle a tout fait basculer. Désormais, un point de blocage majeur paralyse les négociations et pourrait entraîner un départ inattendu. Mais les portes ne s'ouvrent pas aussi facilement qu'espéré.



REAL MADRID

Les négociations avec Vinicius paralysées

Real Madrid. Selon les informations rapportées par Foot Mercato, l'attaquant brésilien refuse les propositions du président Florentino Pérez, estimant qu'il mérite de devenir le joueur le mieux rémunéré de l'effectif. Le problème ? La direction merengue n'envisage pas un instant de lui offrir un salaire supérieur à celui de Kylian Mbappé, considéré comme le visage du projet sportif. Ce bras de fer contractuel, qui dure depuis plusieurs mois, commence à agacer certains dirigeants madrilènes. Toujours selon Foot Mercato, si Vinicius Junior ne revoit pas ses exigences à la baisse, un départ sera inévitable – que ce soit cet été ou au terme de la saison à venir. Autre tournant majeur dans cette affaire : la Saudi Pro League ne compte plus miser sur Vinicius Junior. D'après les révélations de la Cadena SER, relayées par FM, les clubs du Golfe ont décidé de ralentir leurs investissements et ne feront aucune tentative pour attirer la star brésilienne. De quoi compliquer sérieusement un éventuel transfert. Car en l'absence de réelles propositions venues d'Europe, l'avenir de Vinicius Junior reste très flou. Aucune offre n'a été formulée, et les sommes évoquées pour un transfert –

proches de la centaine de millions d'euros – refroidissent même les plus grandes écuries européennes.

RODRIGO A DIT OUI À LIVERPOOL

Cadre du Real Madrid, Rodrigo pourrait bien quitter la capitale espagnole pour rallier l'Angleterre cet été. Longtemps resté silencieux malgré les rumeurs, l'international brésilien a enfin tranché. Courtisé par plusieurs clubs de Premier League, il a donné sa préférence à Liverpool, bien décidé à passer à l'offensive. Selon ESPN Brésil, Rodrigo Goes a donné son feu vert à Liverpool après des discussions avancées avec les dirigeants des Reds. L'attaquant du Real Madrid, sous contrat avec les Merengues, aurait trouvé un terrain d'entente sur les bases d'un contrat personnel. Une avancée significative dans un dossier devenu prioritaire pour les Anglais après l'échec de leur offre de 120 millions d'euros pour Alexander Isak, refusée par Newcastle. Le journaliste Siro Lopez a confirmé sur ses réseaux que Liverpool est passé à l'action : « Liverpool a parlé à l'entourage de Rodrigo, et l'attaquant du Real Madrid a approuvé une offre informelle de conditions personnelles. » Un premier contact formel entre les deux clubs est désormais attendu. La prochaine étape consiste désormais à convaincre le Real Madrid de céder Rodrigo, convoité également par Arsenal et Tottenham. Mais c'est bien Liverpool qui a pris une longueur d'avance dans cette opération, grâce à un travail discret mais efficace mené ces dernières semaines.

MANCHESTER UNITED

Bruno Fernandes n'ira pas à Al Nassr

D'après Chris Wheeler du Daily Mail sur X, Fernandes avait déjà exprimé son souhait de rester à Old Trafford suite à l'intérêt d'Al Hilal plus tôt cet été. Il est peu probable qu'il revienne sur sa décision suite à l'intérêt renouvelé d'Al-Nassr par les Saoudiens. Fernandes a été une figure emblématique de United ces dernières saisons et Ruben Amorim cherchera désespérément à conserver son compatriote au club, alors que les Red Devils tentent de se reconstruire après une saison 2024/25 décevante. Des intérêts ont émergé de l'Arabie saoudite et du Real Madrid, et Fernandes a même déclaré aux médias après la défaite en finale de la Ligue Europa qu'il était prêt à partir si le club devait vendre. Fernandes a marqué huit buts et réalisé 11 passes décisives en Premier League la saison dernière, soit 43 % des 44 buts des Red Devils en championnat. Alors que les recrues estivales telles que Matheus Cunha et Bryan Mbeumo ont offert l'espoir d'une amélioration de la situation devant le but, Fernandes restera sans aucun doute une figure très influente à Old Trafford.

OM MARSEILLE : Satisfaction de De Zerbi

Sans accroc et c'est rare. Tout semble se dérouler idéalement dans la préparation de l'Olympique de Marseille. Contrairement aux dernières années mouvementées, le club phocéén aborde la saison avec sérénité. Samedi, Adrien Rabiot et ses coéquipiers ont même retrouvé leur précieux stade Vélodrome, presque plein pour un simple match amical face au Séville FC (1-1). "Revenir ici est toujours particulier et émouvant", a souligné Roberto De Zerbi après la rencontre, cité par La Provence. "C'est comme une crise d'abstinence. Je suis convaincu que cette saison, nous aurons moins de problèmes au Vélodrome que la saison passée."

DES RECRUES DÉJÀ INTÉGRÉES

Les nombreuses recrues ne sont

pas étrangères à la bonne humeur de l'entraîneur olympien, qui a spontanément tenu à saluer ses nouveaux joueurs : "Il y a plein de choses positives à retenir du point de vue du jeu, de l'attitude ou de l'agressivité", analyse le pointilleux technicien italien. "Les nouvelles recrues Angel (Gomes), CJ (Egan-Riley), Facundo (Medina), Pierre-Emerick (Aubameyang) ont bien joué, comme s'ils étaient là depuis longtemps." Reste que le match nul face à Séville, 17e de la Liga la saison passée, montre aussi la marge de progression de son groupe qui doit maintenant "s'habituer à gagner". A moins d'un mois de la clôture du marché des transferts, il était aussi temps de faire un premier bilan, notamment avec les arrivées retentissantes d'Aubameyang et Paixao.

"Je les aime tous les deux", sourit De Zerbi. "Auba" voulait vraiment revenir ici. Son départ, l'été dernier, nous a fait mal. Ça n'enlève rien à (Amine) Gouiri, qui a déjà démontré sa valeur et son talent, et qui part avantagé par rapport à Aubameyang. Pour Paixao, lui, n'a que 25 ans, est fort en un-contre-un, sait terminer les actions et sait défendre, ce qui est important. Et il voulait vraiment venir ici. On va devoir attendre un peu car il a un problème musculaire."

LE MERCATO "N'EST PAS ENCORE FINI"

Pour autant, l'OM n'en a pas fini avec son solide mercato. "Je suis désolé, mais je ne peux rien vous dire", glisse l'ancien entraîneur de Brighton. "Je peux vous dire, en revanche, que je suis très content

de tout ce que nous avons fait pour le moment. Toutes les décisions ont été prises en accord à 100% avec Pablo (Longoria) et Medhi (Benatia), que ce soit sur les arrivées et les départs. Je peux vous assurer que je suis très satisfait.

Ce n'est pas fini, dans les deux sens d'ailleurs, mais je ne veux pas qu'il y ait de doute." Pour rappel, Joël Ordonez et Timothy Weah sont les pistes actuellement évoquées autour du club.

Malgré les nombreuses recrues, l'Italien assure aussi que les "minots", comme Bakola (17 ans) et Vaz (18 ans), auront également du temps de jeu cette saison : "Quand on est jeune, qu'on a du talent et qu'on est prêt, il faut être lancé." L'OM conclura sa préparation estivale par la réception d'Aston Villa, le samedi 9 août.

TOTTENHAM : Le coup dur pour Maddison



Il a soudainement interrompu sa course en grimaçant, avant de se prendre la tête dans les mains et de s'effondrer au sol. James Maddison s'est sérieusement blessé lors du match de préparation entre Tottenham et Newcastle, ce dimanche en Corée du Sud (1-1). Entré en fin de match à la place d'Archie Gray, le milieu offensif des Spurs a été touché au genou droit après un contact anodin avec Anthony Elanga à la 83e. Les soigneurs du club londonien se sont précipités vers l'international anglais (7 sélections), qui s'est tordu de douleur durant plusieurs minutes sur la pelouse. Les joueurs des deux équipes, visiblement choqués par la scène, sont venus prendre de ses nouvelles. La mésaventure de James Maddison a éclipsé les adieux émouvants d'Heung-min Son, qui a disputé dans son pays natal son dernier match avec Tottenham. L'attaquant de 33 ans, qui a passé dix saisons chez les Spurs, a lui-même semblé inquiet sur le banc, en se tenant le

visage l'air attristé. Après une longue interruption, James Maddison a été évacué en pleurs sur une civière, sous les applaudissements du stade de la Coupe du monde de Séoul (près de 67.000 places). Thomas Frank, son entraîneur, a confirmé que sa blessure était "grave". Un vrai coup dur pour le n°10 des Spurs, âgé de 28 ans, qui avait manqué la fin de saison dernière après avoir déjà été touché au genou droit. Remplacé par le jeune Sud-Coréen Yang Min-hyeok, il a reçu des premiers soins avant de quitter le stade à l'aide de béquilles, l'air dévasté, la capuche de son sweat gris rabattue sur la tête. La blessure de l'ex-joueur de Leicester, recruté en 2023 pour 46,3 millions d'euros, intervient à dix jours du choc entre Tottenham et le PSG lors de la Supercoupe d'Europe, prévu le 13 août au Blueenergy Stadium d'Udine (Italie). Les Spurs devront composer sans leur droitier d'1,75m pour défier les champions d'Europe de Luis Enrique, trois jours avant d'entamer leur saison de Premier League en accueillant Burnley (le 16 août à 16h). Avant cela, ils se déplaceront à Munich vendredi 7 août pour se frotter au Bayern lors d'un dernier match de préparation à l'Allianz Arena (18h30).

LES MOTS CROISÉS

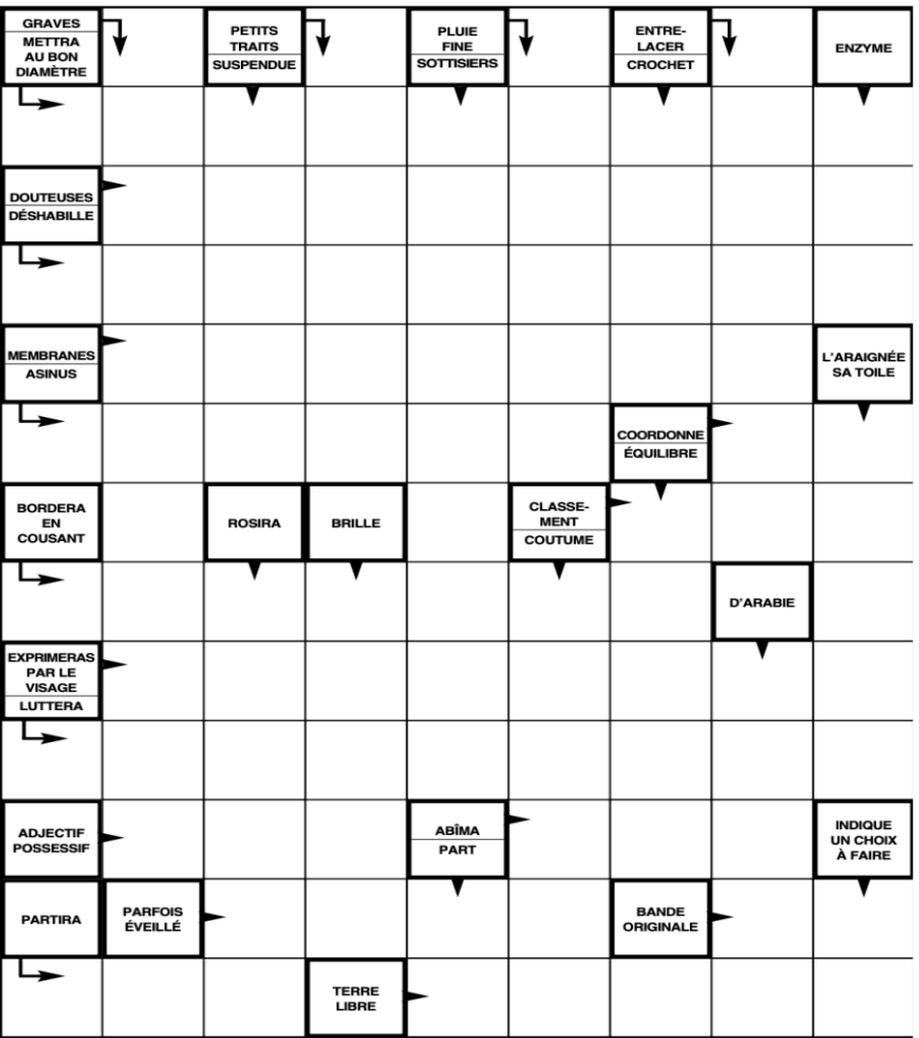
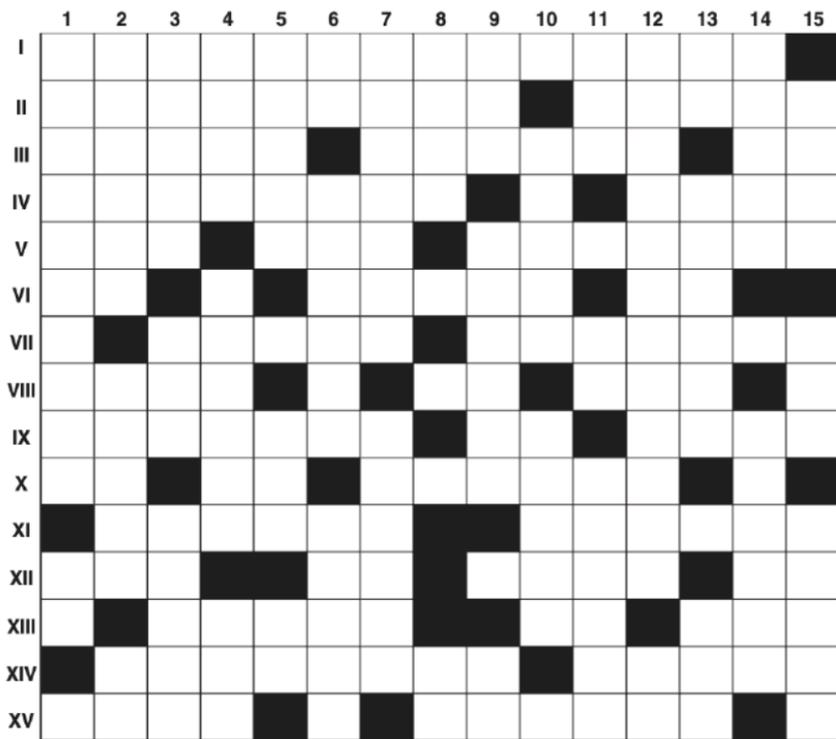
LES MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT

I. Ile Bourbon, autrefois. II. Elles sont basses près de l'Equateur. Bonnes à changer. III. Perdu. Ensemble des habitudes. Soleil d'Egypte. IV. Moitié Noirs, moitié Blancs. A moitié étourdi. V. Celui du Poitou fait race. Attrapés. Elles sont volcaniques dans l'explosion du cratère. VI. A l'entendre, il a été mal accueilli. Religion des musulmans. Fin de soirée. VII. Fruit du hêtre. Radis fort. VIII. Petite île des mers chaudes. Il prend sa source dans l'Altaï. Il travaille au pif. IX. Ce que fait l'alizé sur votre peau. Morceau d'épave. Site où on prend l'air. X. Quartier ouest d'Eilat. Fleuve côtier. Boisson-remède. XI. Capitale en Nouvelle-Calédonie. Jeunes saumons. XII. La grande bleue. Il raconte notre vie. Celle des sables fleurit en cristaux. Vache sacrée. XIII. Il a sa pointe en Guadeloupe. C'est nickel. Habitant. XIV. Palmier qui se mange. Bâton armé pour la chasse. XV. Elle a eu sa route à travers l'Asie. Etat d'Afrique occidentale.

VERTICALEMENT

1. Ancienne Isle de France. Bougé. 2. Elle supporte Venise. A mettre parfois le soir, même sous les tropiques. Fleuve d'Italie. 3. Etendu. Métal. Quand l'orpailleur n'est qu'à moitié riche. 4. Racontera. Il nous promène sur l'eau. Terre en mer. 5. Sans chef. Oncle à voir en Amérique. Un peu de temps. 6. Déchiffré. A visiter à Ur. Pour les bijoux. 7. Endroit où aller. Certaines se visitent sous l'eau. 8. Huile turque. Deux lettres du Togo. 9. Du côté du soleil levant. Grande case antillaise. Obtenu. 10. Savant musulman. Celui des Neiges est volcan à La Réunion. 11. Découverte. Déesse-vache. Il vit au vert dans le désert. 12. L'actuelle Ile Maurice. Saint de Bigorre. 13. Cardinaux. Langue des îles de l'Océan Indien. Mot de mal. 14. Dieu marin. Revenu à la vie. 15. Poissons méditerranéens. Celui du Sri-Lanka est excellent. Bonne pour la religion.



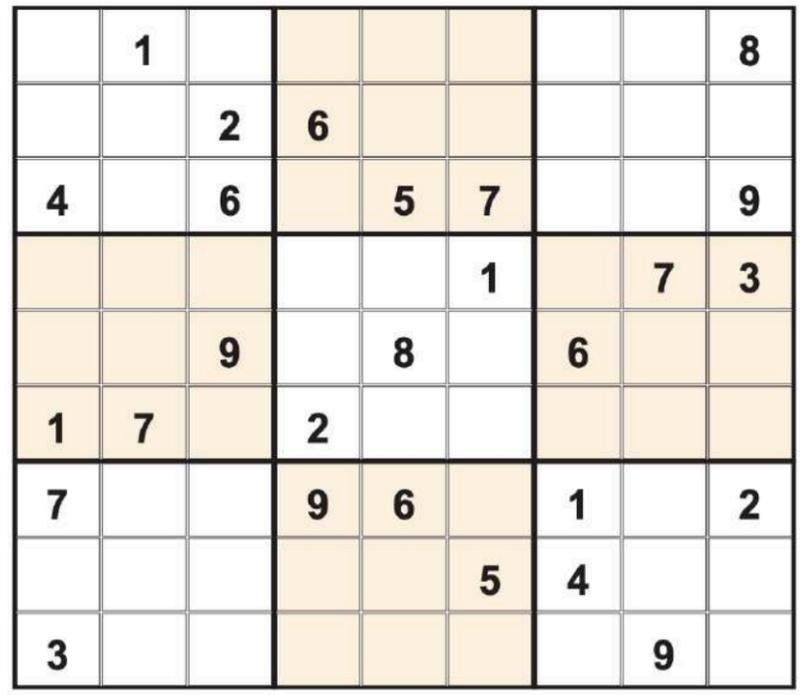
MOTS MÊLÉS

La phrase-mystère est DROIT DE VOTE

- | | | | | | |
|-----------|----------|---------|----------|---------|----------|
| AMPLE | BORD | DOUCHE | LAGON | PISCINE | TRIMARAN |
| AQUAGYM | BRASSE | ETANG | LAGUNE | PLONGEE | VAGUE |
| AQUATIQUE | BULLE | EUREKA | MARE | RAFTING | VALSER |
| ATOLL | CALANQUE | FLOTTER | MOULE | RIVIERE | VOILE |
| BAINS | CASCADE | GROG | NATATION | SAUNA | YACHT |
| BARQUE | CORNE | HAMMAM | OCEAN | SOURCE | YUCCA |
| BASSIN | CRAWL | JACUZZI | ORAGE | SPA | |
| BLEU | CRIQUE | JETSKI | PECHE | THERMES | |
| BOIRE | DIGUE | KAYAK | PEDALO | TITRE | |



SUDOKO



SUDOKO - LES MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT :
 I. CONTEMPLATIONS. II. ODE. IENA. SAIS. III. SEVEREMENT. EPEE. IV. ESERINE. EES. OGN. V. TEU. TENTER. ILES. VI. TT. SORT. NOE. VII. EB. RIVALES. DOME. VIII. AGIRA. IR. PENAL. IX. ILE. ENTERRE. LI. X. ELNE. TONICITE. XI. ADULE. SB. NIPPE. XII. ADRESSE. LUTTE. XIII. LEE. BRE. RITES. XIV. BS. PLI. RE. IRE. XV. JULIETTE. ETES.

VERTICALEMENT :
 1. COSETTE. IE. ALBA. 2. ODESETBALLADES. 3. NEVEU. GENDRE. 4. ER. SRI. EUE. NU. 5. ECRITTOIRE. LSD. 6. ENERVANTES. PI. 7. PIMENTA. TO. EBLE. 8. LEE. LIENS. RIT. 9. ANNEETERRIBLE. 10. TATER. RC. RE. 11. PEINTRE. 12. OSE. IODE. TITI. 13. NAPOLEONLEPETIT. 14. SIEGE. MAI. ERE. 15. SENSUEL. FESSES.

SOLUTION LES MOTS FLÉCHÉS



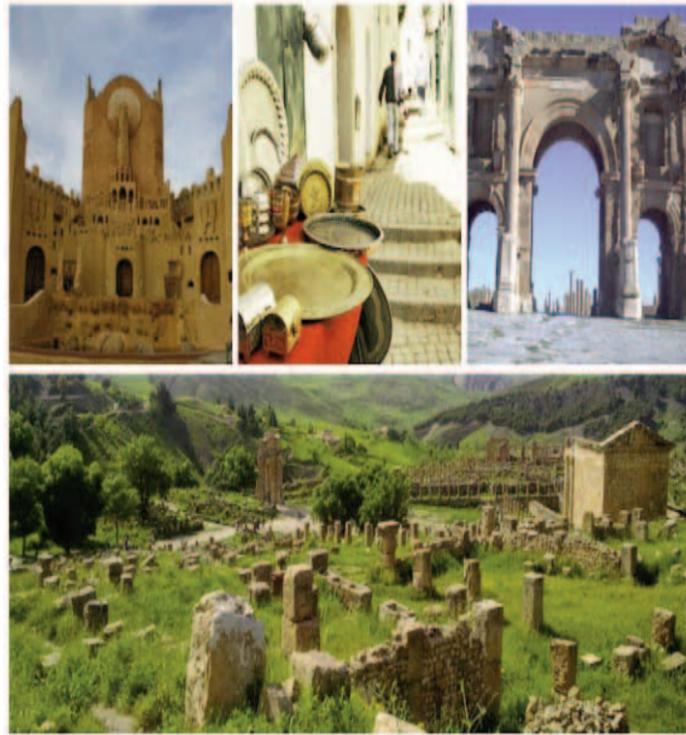
PATRIMOINE MONDIAL

L'Algérie mise sur la formation pour porter la voix de l'Afrique

En collaboration avec le Fonds pour le patrimoine mondial africain, le ministère de la Culture a organisé un atelier virtuel réunissant 27 pays africains. Objectif : renforcer les capacités du continent dans la préparation des dossiers de candidature à l'UNESCO. Un rendez-vous en présentiel est prévu en septembre à Alger pour poursuivre cette dynamique.

■ **Samy Terki**

Le ministère de la Culture et des Arts, en partenariat avec le Fonds pour le patrimoine mondial africain (AWHF), a organisé, du 28 au 31 juillet dernier, un atelier de formation de haut niveau par visioconférence, réunissant des experts de plusieurs organisations internationales spécialisées et des représentants de 27 pays africains. Cette rencontre, tenue en format virtuel, s'inscrit dans une démarche stratégique visant à renforcer les capacités africaines en matière de préservation, de valorisation et de candidature des sites culturels et naturels à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. L'initiative constitue une étape préparatoire à « l'atelier en présentiel qu'abritera septembre prochain l'Algérie », souligne le ministère dans un communiqué publié samedi. Elle s'inscrit dans la continuité de la politique du ministère qui entend « promouvoir le patrimoine culturel algérien inscrit sur la liste du patrimoine de l'humanité » tout en affirmant « l'engagement constant de l'Algérie en faveur du patrimoine culturel africain ». L'atelier virtuel s'est tenu à la suite de « la rencontre entre le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, et le directeur général de l'AWHF, M. Jopela Albino, le 19 mai dernier », durant laquelle les deux parties ont convenu de « lancer un programme de coopération conjoint visant à renforcer les



capacités des pays africains dans l'élaboration des dossiers de candidature des sites naturels et culturels ». Ce partenariat s'inscrit dans une dynamique continentale visant à combler les disparités régionales dans la représentation des sites africains sur les listes du patrimoine mondial. Durant les quatre jours de travaux, les participants ont bénéficié de présentations d'experts de l'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites) et de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature), qui ont mis l'accent sur les exigences méthodologiques, techniques et scientifiques encadrant les dossiers de candidature. L'ate-

lier a notamment permis de mettre en lumière les bonnes pratiques à adopter dès les phases préliminaires de préparation. L'approche méthodologique présentée visait à renforcer « la perception de l'importance de la phase d'évaluation préliminaire dans le processus de préparation des dossiers », cette dernière permettant « d'apporter des améliorations techniques et scientifiques proactives contribuant à l'optimisation de la qualité des candidatures et au renforcement des chances de leur acceptation par les organismes consultatifs compétents ». Parmi les principales conclusions de cette session figure « l'élaboration de dossiers pour des sites cultu-

rels et naturels importants, qui seront soumis au débat et à l'évaluation lors de la deuxième phase de l'atelier prévu en présentiel en Algérie septembre prochain ». Ce rendez-vous de septembre devrait ainsi constituer une étape décisive dans le processus de renforcement des capacités africaines pour la reconnaissance internationale de leur patrimoine. L'organisation de cet atelier s'inscrit également dans « la diplomatie culturelle » défendue par l'Algérie, en tant que levier de coopération Sud-Sud et d'échange de compétences. Elle répond à une volonté politique affirmée de « renforcer les relations de coopération internationale en matière de protection et de valorisation du patrimoine culturel ». Enfin, le communiqué du ministère conclut en soulignant que « l'organisation de tels ateliers de formation témoigne clairement de la dynamique croissante que connaît le ministère de la Culture et des Arts, dans le cadre d'une vision stratégique visant à intensifier la coopération africaine et à développer des compétences continentales capables de préserver et de valoriser le patrimoine commun et de l'inscrire sur les listes internationales afin d'assurer une protection durable et efficace pour cet héritage de l'Humanité ». Un message fort qui place l'Algérie comme acteur moteur dans les politiques patrimoniales africaines et la défense d'un héritage commun, au-delà des frontières nationales.

Samy Terki

La Villa Abdelatif à l'honneur au Musée national des beaux-arts

Le Musée national des beaux-arts d'Alger accueille, dans le cadre de son programme estival, une exposition d'arts plastiques consacrée aux artistes ayant séjourné à la Villa Abdelatif, aujourd'hui siège de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC). L'exposition, qui réunit près de 60 œuvres, met en lumière plus d'un siècle de résidences artistiques dans ce lieu emblématique de la scène culturelle algérienne. Réparties entre la salle Bachir-Yellès et le hall principal du musée, les œuvres exposées comprennent des peintures à l'huile, des aquarelles, des sculptures, des gravures ainsi que des médailles. Elles sont toutes inspirées par le style architectural et l'atmosphère particulière de la Villa Abdelatif, située sur les hauteurs d'Alger, avec une vue imprenable sur la mer et un environnement naturel qui a su

stimuler la créativité des artistes accueillis depuis 1907. Selon le communiqué du ministère de la Culture, cette exposition vise à mettre en valeur « le lien profond entre l'artiste et le lieu » et à faire revivre « les expériences artistiques accueillies par la villa depuis plus d'un siècle ». En tout, 89 artistes de disciplines diverses (peinture, sculpture, architecture, design) ont bénéficié d'une résidence à la Villa Abdelatif, dont des figures majeures comme Léon Cauvy, premier résident officiel de la villa, dès 1907. Parmi les œuvres exposées, la plus ancienne est signée par Léon Cauvy lui-même, tandis que les plus récentes datent de 1961 et sont l'œuvre de l'artiste Télépé. Certaines pièces sont inédites, jamais montrées au public, tandis que d'autres ont déjà été présentées lors d'expositions antérieures. Cette sélection

donne ainsi à voir, à travers des regards artistiques variés, l'évolution du lieu et l'interaction continue entre les créateurs et l'espace. L'événement permet également de rappeler le rôle actif joué par le Musée national des beaux-arts dans le soutien aux artistes ayant séjourné à la villa. Le musée a en effet acquis plusieurs de leurs œuvres et organisé, au fil des années, des expositions qui ont contribué à la reconnaissance publique et à la diffusion de leur travail. L'exposition ne s'achèvera pas avec la fin de l'été. Elle se prolongera en septembre avec une seconde partie, dédiée cette fois aux paysages et aux portraits réalisés par ces artistes en résidence, offrant une continuité artistique à travers les différentes facettes de leur production.

R.C.

ARTISANAT ET PATRIMOINE IMMATÉRIEL À Ath Yenni, le bijou vise l'UNESCO

La commune d'Ath Yenni, dans la wilaya de Tizi Ouzou, accueille depuis le 31 juillet et jusqu'au 9 août la 19e édition de la Fête du bijou. Un rendez-vous devenu incontournable, qui dépasse cette année le simple cadre festif. Placée sous le thème « Bijoux d'Ath Yenni, patrimoine mondial de l'humanité », l'édition 2025 marque une volonté claire de porter cet art traditionnel vers une reconnaissance à l'échelle internationale. « Nous voulons inscrire ce savoir-faire au patrimoine universel de l'humanité », a affirmé Sami Cherab, secrétaire général du Comité communal des fêtes et organisateur de la manifestation, dans une déclaration à El Moudjahid. Cette ambition s'inscrit dans une démarche culturelle plus large, visant à valoriser le patrimoine immatériel local et à le transmettre aux générations futures. Durant dix jours, les visiteurs peuvent découvrir un programme riche et varié. Chaque jour, une exposition-vente de bijoux est organisée, mettant à l'honneur « la diversité et la finesse du travail des artisans ». À cela s'ajoutent des animations artistiques, des conférences sur la transmission des savoirs, et sur l'apport du bijou au développement local et au tourisme en milieu rural et montagnard. Un moment central de cette édition est la table ronde consacrée au dossier de labellisation du bijou d'Ath Yenni. Elle sera animée par un expert du Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CNRPH), qui accompagne la démarche. Cette rencontre vise à poser les bases d'une future inscription du bijou traditionnel d'Ath Yenni sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. L'édition 2025 se distingue également par une forte participation. Pas moins de 160 artisans y prennent part, dont 110 bijoutiers originaires de la région, aux côtés de créateurs venus de 13 wilayas du pays. Deux sites accueillent les exposants : le CEM El Arbi Mezani, réservé exclusivement aux bijoutiers, et la Maison de jeunes Ali Keddache, où sont exposés d'autres métiers de l'artisanat comme la poterie, la dinanderie, la vannerie, la peinture sur soie ou encore le travail du corail. Un atelier vivant permet également aux visiteurs de suivre, en direct, les différentes étapes de fabrication d'un bijou, depuis la matière brute jusqu'à la pièce terminée. Une façon de mettre en valeur le geste, la patience, et la précision qui caractérisent cet art ancestral. Au-delà de la dimension économique, la Fête du bijou est pensée comme un espace de transmission, de mise en valeur du patrimoine local et d'ouverture vers d'autres régions. Elle repose sur un esprit d'intercommunalité et de partage. « C'est en réalité, un rendez-vous de l'histoire, du patrimoine, de l'intercommunalité et du vivre-ensemble », insiste Sami Cherab. Rédaction nationale

16

- Alger 29°
- Ouargla 42°
- Oran 30°
- Constantine 41°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
04:04	12:54	16:42	19:53	21:30

Journée consacrée à l'histoire de l'Armée de libération nationale à Mascara

Une journée dédiée à l'histoire de l'Armée de libération nationale (ALN) a été organisée hier au musée du Moudjahid de la wilaya de Mascara, à l'occasion de la Journée nationale de l'Armée nationale populaire (ANP), célébrée le 4 août de chaque année. Organisée par la Direction des moudjahidine et ayants droit, en coordination avec le musée, cette manifestation comprend des expositions de livres, de publications, d'anciens articles de presse, de photographies et de brochures. Elle mettait en lumière la fondation de l'ALN, chargée de déclencher la glorieuse guerre de libération nationale le 1^{er} novembre 1954, ainsi que la présentation des bataillons de l'ALN opérant dans la wilaya V historique. Un espace a également été réservé pour retracer l'évolution de l'ALN vers l'ANP après l'indépendance, en 1962.

El Mordjene imitée en Égypte

Alors qu'El Mordjene continue de renforcer sa position sur les marchés européen et arabe, une société égyptienne a dévoilé un produit appelé El Morgana dont l'emballage rappelle curieusement celui de l'original algérien. Les utilisateurs des ré-



seaux sociaux sont outrés par cette copie évidente, notant une ressemblance frappante entre les deux produits, tant dans le nom que dans les couleurs et le design. Cette imitation n'est pas une première pour El Mordjene.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D INFORMATION //MARDI 05 Août 2025//N° 1131// PRIX 20DA

L'association « Avocats d'urgence » l'annonce 14 civils tués, des dizaines blessés

PAR LES FORCES DE SOUTIEN RAPIDE AU DARFOUR-NORD



L'association « Avocats d'urgence » a annoncé hier que les Forces de soutien rapide (FSR) avaient tué au moins 14 civils alors qu'ils tentaient de fuir une zone qu'elles assiègent depuis plus de 27 mois, dans le cadre d'un conflit opposant ces forces à l'armée soudanaise.

L'attaque, qui s'est produite dans le village de Qarni, à la périphérie d'El Fasher, est survenue juste deux jours après l'appel du gouvernement formé par les Forces de soutien rapide aux civils pour qu'ils évacuent la ville assiégée, en leur promettant qu'ils seraient en sécurité. L'association « Avocats d'urgence », qui documente les atrocités commises pendant le conflit, a également rapporté que « des dizaines de personnes ont été blessées et un nombre indéterminé de civils ont été arrêtés » lors de l'attaque des Forces de soutien rapide, samedi, contre le village de Qarni, situé au nord-ouest de la ville assiégée d'El Fasher, dans le Darfour, à l'ouest du Soudan. L'association a ajouté : « Ce crime s'est produit après que les victimes ont quitté la ville d'El Fasher pour tenter de survivre au siège et à l'intensification des combats. » Ces derniers jours, les Forces de soutien rapide ont lancé une nouvelle attaque sur El Fasher, la capitale de l'État du Dar-

four-Nord, qu'elles assiègent depuis le mois de mai 2024 sans parvenir à la prendre à l'armée. Les Nations unies ont à plusieurs reprises averti de la souffrance des centaines de milliers de civils bloqués à El Fasher, privés de presque toute aide et de presque tous les services. Les familles dépendent de l'alimentation animale pour survivre et une pénurie de ces denrées a également été annoncée la semaine dernière. L'organisation appelle la communauté internationale à ouvrir de toute urgence des couloirs humanitaires pour assurer l'évacuation sécurisée des civils et demande l'ouverture d'une enquête internationale sur le siège imposé par les RSF. Depuis le début de la guerre entre l'armée et les Forces de soutien rapide, en avril 2023, des dizaines de milliers de personnes ont perdu la vie et deux des plus grandes crises de faim et de déplacement au monde ont éclaté, selon les Nations unies. Si les Forces de soutien rapide prennent le contrôle d'El

Fasher, toute la vaste région du Darfour, dans l'ouest du Soudan, ainsi que la plupart des régions du sud, tomberont sous leur autorité, en plus de celles qu'ils contrôlent déjà avec leurs alliés. Jeudi, l'administration politique des Forces de soutien rapide a exhorté les habitants d'El Fasher à évacuer la ville et à se diriger vers le village de Qarni. Dans un enregistrement vidéo diffusé jeudi, le gouverneur de la région du Darfour nommé par les Forces de soutien rapide, Al-Hadi Idris, a déclaré : « Je vous demande de quitter El Fasher et de vous diriger vers la zone de Qarni, la porte ouest-nord de la ville, où nos forces et les forces de la coalition fondatrice sont présentes et assurent votre sécurité. » La coalition politique, dirigée par les Forces de soutien rapide, a formé un gouvernement basé à Nyala, la capitale de l'État du Darfour méridional, le mois dernier. Ce gouvernement n'a reçu aucune reconnaissance internationale, tandis que l'Union africaine a

appelé ses pays membres « à ne pas reconnaître le soi-disant gouvernement parallèle » au Soudan. Idris a déclaré que les Forces de soutien rapide et leurs alliés fourniraient des couloirs sûrs vers certaines zones et qu'ils ont « sécurisé des milliers de personnes qui ont quitté El Fasher au cours des six derniers mois ». Dans ce cadre, les Nations unies indiquent que des dizaines de milliers de personnes sont actuellement confrontées à une épidémie de choléra, après avoir survécu aux attaques des Forces de soutien rapide contre les camps de déplacés autour d'El Fasher, en avril. Les Forces de soutien rapide sont particulièrement accusées d'avoir commis des atrocités, notamment en assiégeant et en brûlant des villages entiers et des camps de déplacés, ainsi que d'avoir perpétré des violences sexuelles systématiques et un génocide dans le cadre d'attaques à motivation ethnique au Darfour. Hakim H.

Illizi Le RNOOA recense plus de 150 espèces d'oiseaux nicheurs

Au moins 157 oiseaux nicheurs ont été recensés durant le mois de mai 2025 à Illizi par le Réseau national des observateurs ornithologues algériens (RNOOA). L'observation a été menée dans deux sites de prédilection de ces oiseaux nicheurs : l'un derrière la pépinière de Sidi-Bouslah et l'autre derrière la gare routière, au niveau de l'ancien exutoire des eaux usées. On y a dénombré 15 espèces d'oiseaux, dont sept aquatiques et huit sauvages, a précisé à l'APS Amel Belghit, chargée de communication à la Conservation des forêts. Les espèces d'oiseaux recensées comprennent notamment le courlis cendré, le canard à bec jaune, le cormoran huppé, le guêpier à tête noire, le balbuzard gris, le martin-pêcheur brillant, le balbuzard des troupeaux, le martin-pêcheur des marais occidentaux, le martin-pêcheur printanier, le faucon crécerelle, le martin-pêcheur couronné, le moucherolle tacheté, le héron à collier et la chouette de Butler, a-t-elle détaillé. Selon la même source, le recensement ornithologique a laissé apparaître cette année un recul du nombre d'espèces d'oiseaux observées par rapport aux années précédentes, en raison notamment de conditions climatiques défavorables ayant influé négativement sur la nidification.

Perturbation dans la distribution d'eau à Aït Aïssa Mimoun et Ouaguenoun Explication de l'ADE

Dans un communiqué, l'Algérienne des Eaux, unité de Tizi-Ouzou, a informé ses clients résidant dans les villes d'Aït Aïssa Mimoun et Ouaguenoun qu'en raison d'une cassure survenue, lundi 4 août 2025, au niveau de la station de pompage 2 (diamètre 250 mm), les programmes de distribution d'eau subiront des fluctuations jusqu'à l'achèvement des travaux de réparation. L'entreprise a également noté que la station avait été inondée d'eau, ce qui avait endommagé son équipement. Le communiqué a indiqué que l'unité a mobilisé des ressources humaines et matérielles importantes pour effectuer les travaux de réparation dans les meilleurs délais. L'Algérienne des eaux a présenté ses excuses à ses clients pour les désagréments causés par cet accident.



L'équipe nationale senior de basket-ball reçue par Walid Sadi

Dimanche soir, au siège du ministère, le ministre des Sports, Walid Sadi, a reçu l'équipe nationale senior de basket-ball qui a remporté le titre du championnat arabe, accueilli par la capitale bahreïnienne, Manama, du 23 juillet au 2 août

2025. La réception s'est déroulée dans une ambiance festive particulière, en présence des cadres du ministère et des représentants de la Fédération algérienne de basket-ball. Le ministre Sadi a félicité les joueurs, le personnel technique et administratif pour leur performance héroïque et leur grande discipline, qui ont abouti à six victoires consécutives sans défaite. Il a affirmé l'engagement du secteur à accompagner cette élite prometteuse et à fournir les conditions

optimales pour une bonne préparation aux prochains événements internationaux, tout en renforçant les efforts pour développer le basket-ball au niveau national, en soutenant les jeunes talents et en diffusant ce sport dans diverses régions.